

# "QU'ON NE NOUS BLÂME PAS SI ON ARRIVE AVEC DES BRUTES" (FILION)

♦ Après la vingtième partie du calendrier, le directeur général des Nordiques Maurice Filion ne faisait plus confiance à la Ligue nationale et ses arbitres pour que cessent les accrochages et les excès de rudesse. Filion donne comme exemple le traitement servi à son joueur vedette Michel Goulet, victime des pires excès de rudesse. "Si je suis capable d'aller chercher d'autres gros bras, je vais le faire, affirme Filion. Mais si on arrive avec un club de brutes, on nous aura forcés à agir ainsi". Claude Larochelle nous rapporte les propos de Filion.

Page 5



Maurice Filion

## TABLOID SPORT

PAT PRICE S'EN VA JOUER AVEC L'EXPRESS

Page 2

## LIBERACE SE MEURT

♦ PALM SPRINGS, Californie (AFP) - Le pianiste Liberace, dont les tenues extravagantes et l'humour bon enfant en ont fait une des vedettes préférées des Américains depuis 40 ans, était proche de la mort en fin de soirée hier, selon son agent, Mme Denise Collier.

"Il semble que la mort soit imminente", a-t-elle déclaré à Palm Springs, en Californie où l'artiste a élu domicile. Mme Collier n'a pas précisé si Liberace, 67 ans, était conscient, mais a Lire A-2, LIBERACE



Liberace, en novembre dernier, alors qu'il lançait son livre "The Wonderful, Private World of Liberace."



# LE SOLEIL

MARDI 3 FÉVRIER 1987 52 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢

depôts garantis 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% 17 mois  
FIDUCIE PRÊT ET REVENU  
692-1221 / 626-1221 / 659-1814



## 75 ANS DEMAIN LE CARDINAL VACHON DOIT REMETTRE SA DÉMISSION

♦ Le cardinal Louis-Albert Vachon aura 75 ans demain, âge auquel tout évêque doit remettre sa démission au pape. Toutefois, cela ne signifie nullement qu'il quittera ses fonctions d'archevêque de Québec le jour même de son anniversaire.

par Jean MARTEL

Cette démission entrera en vigueur le jour où le pape lui trouvera un remplaçant. C'est dire que cela peut prendre plusieurs mois, plus d'un an même.

On se souvient que le cardinal Maurice Roy a dû attendre plus d'un an avant que son successeur au siège de Québec ne soit connu. Une fois celui-ci nommé, le cardinal Roy a occupé encore un certain temps les fonctions d'évêque des forces armées canadiennes. Bref, l'âge de la retraite fixé à 75 ans pour un évêque n'entraîne pas au-

tomatiquement son retrait de son poste.

C'est au concile Vatican II qu'on a fixé à 75 ans l'âge auquel les évêques doivent prendre leur retraite. M. Jacques Saint-Michel, chancelier du diocèse de Québec, a fait remarquer que c'est dans le décret sur la charge des évêques que cette limite a été établie. Elle a été ensuite intégrée au nouveau code de droit canonique, promulgué en 1983.

Avant le concile, a ajouté M. Saint-Michel, on considérait qu'un évêque demeurait pasteur de son diocèse jusqu'à sa mort; on le remplaçait après son décès. Mais les conditions et les conceptions de vie ont changé, de telle sorte qu'au concile on a cru bon d'imposer aux évêques une limite d'âge à l'exercice de leur fonction.

Il y aura donc deux sièges im-

portants à combler au Québec. En effet, en plus de Québec, il y a Montréal dont l'archevêque, Mgr Paul Grégoire, a atteint l'âge de 75 ans en octobre dernier. Il a remis sa démission au pape, et on attend que Jean-Paul II lui nomme un successeur.

Faudra-t-il attendre longtemps? M. Saint-Michel a affirmé que l'âge des évêques, c'est quelque chose de connu. Le moment où ils doivent remettre leur démission est prévisible. C'est dire que les consultations en vue de combler ces deux sièges sont probablement commencées.

Toutefois, il est impossible de savoir où elles sont rendues, puisque tout se fait dans le secret le plus grand.

AUTRES INFORMATIONS A LA PAGE A-3

## UN TRIOMPHE POUR AQUINO



La présidente Cory Aquino déposant son bulletin de vote, lors du référendum constitutionnel organisé hier aux Philippines.

## UNE TRÈS LARGE VICTOIRE DU OUI EST ANTICIPÉE

♦ MANILLE (AFP, NYTNS, AP) - La présidente Cory Aquino semble s'acheminer vers une très large victoire, voire un triomphe, à l'issue du référendum constitutionnel organisé hier aux Philippines, au vu des premiers résultats officiels disponibles dans la soirée à Manille.

La consultation était avant tout un plebiscite pour ou contre Mme Aquino puisque le projet de nouvelle constitution prévoit qu'elle demeurera en fonction jusqu'en 1992.

Le "oui" l'emporte par une majorité de plus de 80 pour 100, selon les chiffres fournis par le Mamrel. "Mouvement national des citoyens pour des élections libres" et portant sur un 27 pour 100 des votants, repartis dans l'ensemble du pays, sur les quelque vingt millions de suffrages exprimés. Le Mamrel est un organisme non officiel mais autorisé.

De leur côté, les chaînes de télévision, qui ont établi leurs propres calculs, donnaient toutes, quelques heures après la clôture du scrutin, la victoire du "oui" dans une fourchette comprise entre 75 et 80 pour 100.

Seuls les électeurs de l'île de Luzon, le fief de l'ex-président Ferdinand Marcos, semblent avoir majoritairement (environ 54 pour 100) rejeté le projet de constitution. De son exil ha-

waien, l'ancien chef d'Etat avait dénoncé dès le début du scrutin les "tricheries" de Mme Aquino afin d'assurer la victoire du "oui". L'opposition était également forte dans les bases militaires des environs de Manille, où des mutins opposés aux négociations de paix avec la guérilla communiste ont tenté la semaine dernière un coup de force rapidement réprimé.

Le général Fidel Ramos, chef d'état-major de l'armée philippine, a indiqué qu'un ratissage de la Sierra Madre, au nord de Manille, avait été effectué dimanche et hier pour tenter de retrouver quelque 200 soldats rebelles, rescapés de la tentative de putsch de mardi dernier.

Les résultats définitifs et officiels du référendum ne seront connus qu'au début de la semaine prochaine, mais si la tendance se confirme, Mme Aquino aura obtenu le "oui" massif qu'elle demandait au pays pour légitimer et renforcer son autorité, secouée depuis trois mois par des crises répétées.

Même le bastion communiste de Samal, non loin de Manille, où le 11 décembre dernier, les combattants de la "Nouvelle Armée du peuple" avaient défié le gouvernement en défilant en armes, a voté "oui", à près de 60 pour 100.

Lire A-2, VICTOIRE

## DÈS LE DÉBUT DES TRAVAUX AU MANOIR

# MALENFANT DIT AVOIR ÉTÉ HARCELÉ ET MENACÉ

♦ Lors d'une entrevue accordée hier à une station de télévision communautaire de Charlevoix, M. Raymond Malenfant a affirmé que dès qu'il a demandé des soumissions à des entrepreneurs pour renover le Manoir Richelieu il a commencé à être harcelé et à recevoir des menaces pour que les ex-travailleurs de l'établissement soient chargés d'effectuer les travaux.

Page A-7

## SOMMAIRE

- Alain Bouchard.....A-3
- Annonces classées C-4 à C-8
- Arts.....A-9 à A-11
- Bridge.....C-8
- Crayons de soleil.....S-10
- Décès.....C-9
- Dossiers.....B-5
- Economie.....B-7 à B-10
- Editorial.....B-4
- Horoscope.....C-7
- Mode.....Cahier C
- Monde.....B-6
- Mots croisés.....C-6
- Mot mystère.....C-6
- Où aller à Québec.....A-10
- Patron.....C-8
- Régions.....Cahier C
- Television.....A-11

## METEO



Neige passagère débutant en matinée. Maximum de moins 3 à moins 6. Demain: neige passagère.

Détails, page C-4

## LA MODE



## DES CRÉATIONS EXCLUSIVES POUR LE BAL DE LA REINE

♦ Les duchesses du Carnaval de Québec et les deux dames de compagnie porteront pour le bal de la reine des créations signées par huit étudiantes en art vestimentaire du Campus Notre-Dame-de-Foy de Saint-Augustin. Cette institution organisait ce concours pour la deuxième année consécutive. Pres de 250 croquis ont été présentés par 82 étudiantes en technique de mode. Voir cahier C

## HOLLYWOOD A CENT ANS

♦ Ville mirage, mecque ou terre promise du cinéma, usine à rêves: les qualificatifs ne manquent pas pour désigner ce qui ne fut jusqu'au début du 20ème siècle qu'un hameau entouré de collines ou poussaient oranges et avocatiers. Cette année, Hollywood célèbre son centième anniversaire. Mais il semble bien qu'elle a perdu de son lustre et qu'elle n'est plus à l'image de sa réputation. Francis Kohn, de l'agence France-Presse, retrace l'histoire de cette star vieillissante.

Page B-5

## LE DOLLAR TOUCHE LE 0.75 US

♦ Le dollar canadien a clôturé à 74.97 cents US, hier, son plus haut niveau depuis février 1985.

Page B-10

**Poursuivi pour diffamation**

**Le secrétaire-trésorier de Saint-Émile blanchi**

♦ La cour provinciale a rejeté l'action en dommages intentée contre le secrétaire-trésorier de Saint-Émile, M. Daniel Leclerc, intentée par M. Jean Savard qui réclamait \$12,000 pour atteinte à sa réputation.

par Yves THERRIEN

Dans un jugement de 14 pages, le juge Louis-Philippe Bouchard, de la cour provinciale, est venu à la conclusion que les propos reprochés à M. Leclerc avaient été tenus au cours d'une réunion du caucus du conseil, ayant un caractère confidentiel et conférant l'immunité à ses participants.

Dans sa poursuite, M. Savard soutenait que le secrétaire-trésorier avait agi de façon malicieuse en attendant sa nomination au poste actuel de directeur des services de

la municipalité pour dénoncer, devant les membres du conseil, le 3 janvier 1986, le non-remboursement de factures remontant à 1977. Le 4 février, M. Leclerc remettait un mémo dans lequel il confirmait sous la foi du serment qu'aucun remboursement n'avait été effectué sur les deux factures en question.

Les factures concernaient l'achat d'articles de sport et s'élevaient à \$39.96 et \$30.51. M. Savard avait déclaré au conseil qu'il avait payé en argent comptant ces deux factures. Il a demandé de consulter les archives pour obtenir la preuve de son remboursement. Il a trouvé un reçu de \$30.51 signé par M. Leclerc.

En rejetant la poursuite, le juge Bouchard écrit que M. Leclerc a fourni les renseignements exclusivement aux membres du conseil, lors d'un caucus, une réunion confi-

dentielle où tous les participants étaient dans l'exercice de leur fonction. "La jurisprudence a reconnu le caractère privilégié de ces réunions et l'immunité dont jouissent les participants en fonction."

Le juge ajoute: "M. Savard s'est placé dans une situation vulnérable en utilisant le nom et le compte de la municipalité pour bénéficier personnellement d'un escompte que les marchands accordaient à la municipalité et non aux employés. Il a de plus contribué à la survenance de l'ennui dont il se plaint par son attitude dans cette dispute de l'autorité dont il a été le bénéficiaire aux dépens de M. Leclerc."

"L'ennui passager et minime qu'il a connu a été largement compensé par la confiance que lui ont conservée les membres du conseil municipal." ♦



**Violente collision**

La route 271 a été la scène d'une collision qui a fait un mort et un blessé, vers 15h hier, entre Dosquet et Saint-Flavien de Lotbinière. Deux autos se sont heurtées au moment de se croiser et le choc a été très violent, comme en témoigne cette photo. La Sûreté du Québec a dû avoir recours aux mâchoires de désincarcération de la ville de Sainte-Foy pour dégager les personnes emprisonnées dans l'amas de ferraille. Le mort est M. Jean-Marc Samson, âgé de 53 ans et domicilié à Laurierville. Le poste de la SQ à Laurier-Station fait enquête pour le coroner et mentionne que chacun des conducteurs était seul.

**Incendie à l'église de Saint-Urbain**

**Jocelyn Gagné est condamné à 42 mois d'emprisonnement**

♦ Jocelyn Gagné, âgé de 38 ans, a reconnu, hier, au palais de justice de La Malbaie, sa culpabilité à l'accusation d'avoir mis le feu à l'église de Saint-Urbain, le 4 décembre, et il a été condamné à 42 mois d'emprisonnement par le juge Narcisse Proulx.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Gagné a enregistré son plaidoyer de culpabilité avant même que ne débute son enquête préliminaire. Il a fait de même pour des accusations d'avoir mis le feu à un chalet de Saint-Urbain quelques minutes après avoir allumé celui de l'église. Le juge Proulx lui a imposé une peine concurrente de 30 mois de prison.

Le prévenu domicilié à Québec a

également écopé de sept autres peines concurrentes de 12 mois pour des accusations allant d'introduction par effraction, à vol d'automobile et méfaits au palais de justice de La Malbaie, lors de sa première comparution.

En rendant sa sentence de 42 mois, le juge Proulx a dit qu'il faut faire abstraction du côté spectaculaire des actes reprochés à Jocelyn Gagné. Le magistrat considère que Gagné n'est pas un pyromane et que même s'il a été déclaré sain d'esprit, au moment de commettre ses méfaits, il était troublé par des problèmes personnels et l'alcool. Le juge a également tenu compte du fait que possiblement Gagné aura de la difficulté à retrouver son emploi au ministère de l'Énergie et des Ressources après avoir purgé sa

sentence. L'incendie à l'église de Saint-Urbain a fait pour environ \$100,000 de dégâts. Il n'y a pas eu de perte d'oeuvres d'art ou d'objets de valeur inestimable. Pour ce qui est du chalet, les dommages sont évalués à \$25,000.

Jocelyn Gagné a été à l'emploi du ministère de l'Énergie et des Ressources dans Charlevoix jusqu'en 1978. Il est revenu vivre dans la région de La Malbaie, en 1984, où il se serait livré à des délits mineurs.

Le juge Proulx a aussi suggéré, tout en purgeant sa peine, l'accusé subisse des soins appropriés à son état. Me Mario Tremblay était procureur de la Couronne et Me J. Patrick Sullivan représentait la défense. ♦

**Théâtre d'un massacre au couteau**

**La maison "La Mariga" rouvrira ses portes bientôt à Daveluyville**

♦ DAVELUYVILLE---La maison d'hébergement pour personnes âgées, "La Mariga", de Daveluyville, dans les Bois-Francs, qui a été le théâtre d'un massacre au couteau, en fin de semaine dernière, va rouvrir ses portes prochainement.

par Fortunat MARCOUX

Selon une information recueillie d'une source bien informée par LE SOLEIL, au moins quatre pensionnaires sont prêts à retourner vivre dans l'établissement de neuf places, malgré le carnage qui y a fait deux victimes dont l'une des deux copropriétaires, et quatre blessés.

Il s'agit de Mme Annette Corbin, âgée de 75 ans, qui a reçu, samedi, son congé de l'hôpital où elle avait été soignée pour une blessure à un bras, de M. et Mme Léonidas Noël et de Mme Marie-Flore Luneau qui ont échappé à l'assailant en ayant eu le temps de verrouiller la porte de leur chambre.

**Comparution, jeudi**

Quant à l'adolescent âgé de 15 ans qui est détenu comme témoin important dans cette affaire, il a comparu brièvement, hier après-midi, au palais de justice d'Arthabaska, devant la juge de paix Thérèse Lallier, à l'insu d'une cinquantaine de curieux qui attendaient dans la salle des pas perdus. La cause a été reportée à jeudi matin en raison de la non disponibilité du juge du Tribunal de la jeunesse, Me Pierre Houde. Ce dernier était retenu à La Tuque. Le suspect qui semblait nerveux et égaré, est

retourné dans un centre de détention pour jeunes à Trois-Rivières.

**Étudiants en état de choc**

À l'école secondaire Sainte-Anne de Daveluyville que le présumé meurtrier fréquentait, l'animateur de pastorale Pierre Proulx a invité les 23 élèves de secondaire II à être charitables à l'endroit de leur compagnon en difficulté et à lui pardonner les fautes qu'il aurait pu avoir commises. Encore sous le coup du choc, les élèves ont fait preuve d'une discrétion exemplaire en rentrant en classe, hier matin.

**Couteau introuvable**

En fin d'après-midi, hier, les policiers de la Sûreté du Québec, en dépit de fouilles à l'aide de maitres-chiens, n'avaient pas retrouvé encore l'arme utilisée pour cette boucherie. Il s'agit d'un couteau fi-

celé à un bâton que le meurtrier aurait balancé dans la neige dans les environs du terrain de jeux, de l'aréna, ou de la salle communautaire.

Les funérailles de l'une des deux victimes, Mme Alma Arsenault, âgée de 88 ans, auront lieu, demain après-midi, à Daveluyville. Quant à la dépouille de Mme Agathe Huot, âgée de 44 ans, copropriétaire du foyer, elle devait arriver de Montréal à la maison funéraire Bruno Desrochers, de Victoriaville, hier soir.

Parmi les quatre blessés, un deuxième a reçu son congé de l'hôpital, hier. Il s'agit de Mme Laurette Trotter, âgée de 76 ans. M. et Mme Lionel Dorion, tous deux âgés de 76 ans, sont encore hospitalisés. Cependant, M. Dorion n'est plus dans un état critique. ♦

**Trois procès pour meurtre à venir, au palais de justice de Québec**

♦ Trois procès pour meurtre auront lieu au cours des prochains mois, au palais de justice de Québec. René Girard, Réal Marceau et Christian Gagnon seront tour à tour jugés par leurs pairs.

par Louise LEMIEUX

Ce n'est que vendredi que sera fixée la date du procès de Christian Gagnon, accusé du meurtre de la comédienne France Lachapelle, en 1980. La date du procès de Gagnon n'a pas été fixée parce que l'accusé, détenu à l'Institut Pinel de Montréal, n'était pas présent hier, à l'appel du rôle des assises, comme l'exige la loi.

Accusé du meurtre du jeune Eric Fournier, 15 ans, Réal Marceau, 37 ans, subira son procès devant jury le 9 mars. C'est le 7 juillet 1986 que l'adolescent a été retrouvé dans le logement de l'accusé Marceau, poignardé et mutilé.

René Girard, quant à lui, a vu son procès fixé au 13 avril. L'homme de 23 ans, est accusé du meurtre non prémédité de Jean Labelle, 53 ans. La victime a été tuée par 92 coups de couteau, le 30 septembre. Le drame est survenu à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, un quartier de Beauport.

**Accusité**

Dimanche après-midi, au palais de justice de Québec, après deux jours de délibérations, le jury a acquitté Guillaume Desbiens de l'accusation d'homicide involontaire qui pesait contre lui. Les 12 jurés ont cependant trouvé l'accusé coupable d'utilisation dangereuse d'une arme à feu.

Desbiens avait tiré sur un garde-chasse le 10 novembre 1985, à Squatec, dans le Témiscouata. Le chasseur avait confondu le garde-chasse avec un chevreuil.

Dans le but de dépister les braconniers, le garde-chasse se promenait avec une effigie de chevreuil au bout d'un bâton. C'était présumer de l'habileté de tireur du chasseur, qui visa le chevreuil, mais tua le garde-chasse.

Ce procès aurait dû se dérouler au palais de justice de Rivière-du-Loup, mais l'affaire ayant fait tellement de bruit là-bas, on a décidé de tenir l'audience à Québec. ♦

de justice de Québec, après deux jours de délibérations, le jury a acquitté Guillaume Desbiens de l'accusation d'homicide involontaire qui pesait contre lui. Les 12 jurés ont cependant trouvé l'accusé coupable d'utilisation dangereuse d'une arme à feu.

Desbiens avait tiré sur un garde-chasse le 10 novembre 1985, à Squatec, dans le Témiscouata. Le chasseur avait confondu le garde-chasse avec un chevreuil.

Dans le but de dépister les braconniers, le garde-chasse se promenait avec une effigie de chevreuil au bout d'un bâton. C'était présumer de l'habileté de tireur du chasseur, qui visa le chevreuil, mais tua le garde-chasse.

Ce procès aurait dû se dérouler au palais de justice de Rivière-du-Loup, mais l'affaire ayant fait tellement de bruit là-bas, on a décidé de tenir l'audience à Québec. ♦

**La cour d'appel permet d'en appeler du jugement du juge Bienvenue sur le mot "office"**

♦ La cour d'appel vient d'accorder la permission d'en appeler du jugement du juge Jean Bienvenue qui avait jugé acceptable dans la langue française, le mot "office" dans le sens américain de bureau de réception.

par Louise LEMIEUX

En acceptant le mot "office", le juge Bienvenue, du même coup, acquittait M. Charles Gagnon, le propriétaire du motel Deblois à Sainte-Anne-de-Beaupré, accusé d'avoir

enfreint la loi 101, qui pour le moment, interdit l'affichage bilingue.

Les avocats ne s'attendent pas à ce que la cour d'appel entende l'appel de cette cause avant un an. Les avocats du gouvernement plaideront entre autres que le juge Bienvenue s'est trompé en affirmant dans son jugement que la langue parlée est un critère pour déterminer ce qu'est le français. Le juge s'est aussi trompé, disent-ils, en appliquant ce critère de langue parlée à une infraction ne concernant que la langue écrite. ♦

**Ste-Foy: vol à main armée à la caisse populaire de Saint-Thomas d'Aquin**

♦ Une autre caisse populaire, celle de Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Foy, a été dévalisée, hier. C'est la huitième depuis le début de l'année dans la région 03.

par Lucien LATULIPPE

Il était environ 10h du matin lorsque deux individus se sont présentés à cette caisse située sur l'avenue Myrand. L'un des voleurs est resté près de la porte et, revolver au poing, il a tenu en respect les clients et les employés.

Pendant ce temps, son complice qui portait un passe-montagne sur la tête pour se déguiser sautait le comptoir et raflait le contenu de quatre tiroirs. Il aurait dérobé \$5,000 et il a pris la fuite avec son

comparsé dans une auto possible- ment conduite par une femme.

La police de Sainte-Foy ajoute que l'auto avait été trouvée abandonnée sur le centre commercial de Place Sainte-Foy, environ 10 minutes plus tard, et qu'il s'agit d'un véhicule volé à Loretteville au cours de la nuit de dimanche à hier.

Les policiers ont ratissé le secteur, mais ce fut peine perdue. L'enquête a révélé que ces deux voleurs sont possiblement les mêmes qui ont dévalisé, dernièrement, quelques caisses pop de la région, dont celles de Saint-Sacrement, à Québec, jeudi dernier, et du boulevard l'Ormeau, aux Saules, le 16 janvier. Cette dernière a aussi été la scène d'un hold-up, le 9 janvier, de la part de deux individus. ♦

**VICTOIRE** (suite de la première page)

Ces résultats préliminaires indiquent aussi que le principal adversaire de Mme Aquino, l'ancien ministre de la Défense Juan Ponce Enrile, a enregistré une défaite relative dans sa région natale de Cagayan, où le projet de constitution a été accepté par une certaine fraction des votants.

M. Enrile a reconnu cette défaite et s'est dit prêt à accepter le verdict populaire. Il a toutefois ajouté que la présidente doit encore faire face à de nouveaux défis de la part des insurgés communistes et des militaires déçus. L'ancien ministre a précisé qu'il n'avait encore pris aucune décision quant à son avenir politique.

**Fort participation**

Le succès de la présidente s'annonce d'autant plus incontestable que la participation au scrutin a été très forte, de l'ordre de 80 à 90 pour

100. Les craintes de son entourage de la voir "lâchée" par la gauche non communiste, après la sanglante fusillade de manifestants paysans devant le palais présidentiel, le 22 janvier, se sont ainsi révélées infondées.

Autre grand motif de satisfaction pour la présidente, qui, dans un communiqué, a salué "la maturité" du peuple philippin, la consultation s'est déroulée dans le calme, à l'exception de trois affrontements entre l'armée et les rebelles communistes, qui ont fait neuf morts, dont sept guerilleros, dans l'île de Mindanao. Lors de la campagne présidentielle de l'an dernier, au moins 30 personnes avaient été tuées.

Un an après "la révolution de février", le référendum sur l'approbation d'une constitution de type présidentiel américain va donner à Mme Aquino la base légale à un pou-

voir qu'elle ne tenait à ce jour que d'une révolte populaire déclenchée par une élection présidentielle truquée.

Cela ne sera peut-être pas suffisant pour faire cesser de jour au lendemain les troubles et les violences mais plus personne, ni à droite, ni à gauche, ne sera désormais en mesure de contester la légitimité de Mme Aquino, contestation qui a été à l'origine de nombreuses crises.

On peut également prévoir, estiment les observateurs, qu'après le référendum, les États-Unis soutiendront plus que jamais la présidente, un argument de poids auprès de militaires, formés à West-Point et affrontant une rébellion communiste avec un matériel essentiellement américain.

Pour sa part, la rébellion, qui a rompu les négociations avec le gou-

vernement la semaine dernière, dans l'espoir de gêner Mme Aquino avant le référendum, va sans doute y regarder à deux fois avant de reprendre les combats. Le cessez-le-feu de 60 jours, entré en vigueur le 10 décembre dernier, arrivera à expiration samedi prochain à minuit.

Au-delà de la personne de Mme Aquino et de sa politique, le référendum a marqué une étape importante vers le retour des Philippines à la démocratie et la nouvelle constitution est la première qui soit approuvée par le peuple depuis l'indépendance en 1946. ♦

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 2 février  
0-6-1  
5-4-2-9

**LIBERACE** (suite de la première page)

indiqué que "sa famille et ses parents étaient près de lui".

Liberace avait été hospitalisé le 23 janvier parce qu'il souffrait d'anémie à la suite d'un régime amaigrissant à base de pastèques. Il était rentré chez lui quatre jours plus tard et Mme Collier avait indiqué qu'il était gravement malade, souffrant d'anémie, d'emphysème et de troubles cardiaques.

Elle avait démenti avec véhémence les informations d'un quotidien californien selon lesquelles Liberace souffrait du SIDA.

Liberace a commencé sa carrière dans le showbusiness alors qu'il était adolescent, jouant du piano mécanique "honky tonk"

**Début d'incendie**

♦ Un début d'incendie criminel a été rapidement circonscrit, en milieu de soirée, samedi, au dixième étage de la résidence La Chancelière située au 575, rue du Roi, à Québec.

Quelqu'un aurait mis le feu aux rideaux dans un corridor. L'incendie a nécessité deux alertes. Le commissariat aux incendies de la ville de Québec a entrepris une enquête. ♦

dans un bar du Wisconsin pour \$35 la semaine, sous le nom de Walter Buserkeys. Alors qu'il était à son sommet, Liberace a gagné \$400,000 par semaine, lors d'une performance à Las Vegas.

Le pianiste était bien connu pour ses bijoux et ses costumes flamboyants dont certains coûtaient plus de \$300,000 ainsi que pour le candélabre qui ornait son piano.

Il est devenu une vedette de la télévision dans les années '50 avec "The Liberace Show" après ses succès remportés lors de ses tournées des années '40.

**LE MOT DU JOUR**

**Une immersion**

La prononciation est la même, mais l'orthographe est différente. Il s'agit de baptistaire (extrait de baptême) et baptistère (lieu où l'on baptise). C'est une autre observation de M. Jean-Rhéal Légère, de Sainte-Foy.  
**Pierre BELLEAU**



ALAIN BOUCHARD

## "Cessez de vous cacher!"

♦ Mon garagiste a ri, quand il m'a vu à la tevé, dans une conférence de presse d'homosexuels. Le Quatre (alias le Sept) avait pris quelques binettes ici et là, comme il le fait à toutes les conférences de presse, la mienne était dans le tas.

"Tu vas dans les conférences d'homosexuels, toi!" qu'il m'a lancé, en fin de semaine. Il m'a dit ça comme il m'aurait dit: "Tu suis des cours de boules de cristal, toi?" Ou: "Je savais pas que t'avais un dentier de 'spare!' C'est pour ça que je me demande si on les persecute tant que ça, les homos.

Mon garagiste n'a pas même dit "lapettes", ni "fefs". Et "pedales", ce n'est vraiment pas dans ses cordes. Il a dit "homosexuels". Ni plus ni moins. Les homosexuels eux-mêmes n'ont pas cette retenue: ils disent "gais". Gais, c'est déjà une forme de commentaire, non? Tandis qu'homosexuels, ça ne va ni dans un sens ni dans l'autre. C'est la connotation de la neutralité théorique et pratique.

Depuis deux ans, quelques gais de Québec vont déposer un triangle de fleurs roses, sur le monument des morts, le jour du Souvenir. Ils attendent que la cérémonie officielle soit terminée, que tout le monde soit reparti, puis ils s'amènent avec le bouquet. Pour rappeler que, durant la guerre de 39-45, les nazis ont exterminé les gais, comme ils ont exterminé les Juifs. A ne pas classer dans la catégorie "discrimination subtile".

C'est André Doucet, de l'université Laval, qui a raconté tout ça, il y a quelques jours, en parlant de la Semaine gaie de Québec, qui commençait dimanche. Au programme: le film Victor Victoria (qui m'a autant pâmé la troisième fois que la première); une soirée de quilles (pourquoi les quilles? Je sais pas, moi. Peut-être parce qu'il fait trop froid pour la balle-molle? Ou parce que la Colisée n'était pas libre pour le ballon-balai?); plein de conférences (les gais et le régime matrimonial, les gais et la religion, les gais et le SIDA); et une grande soirée de clôture, vendredi, où seront notamment décernés les prix de la rose et du citron (la performance pro-gais par excellence et la performance anti-gais par excellence).

### Suer ensemble

À la différence des cours de boules de cristal ou du dentier de "spare", l'homosexualité n'est pas quelque chose que les gais ont choisie. Elle leur est tombée dessus sans qu'ils aient un mot à dire. Tout comme l'hétérosexualité nous tombe dessus. "Exactement comme on ne choisit pas d'être droitier ou gaucher", est même allé jusqu'à dire Doucet, pour être bien sûr de se faire comprendre.

"Est-ce la société qui n'est pas prête à accepter les gais ou si ce sont les gais qui ne sont pas prêts à s'afficher tels qu'ils sont? demande Doucet. Cessez de vous cacher! Sortez du placard! Arrêtez de vous préoccuper de la réaction des straights!"

Bien sûr, tous les gais du monde ne tiennent pas à crier olé olé en marchant main dans la main sur le trottoir. Ça se passe chez eux comme chez les straights: il y a des natures renfermées et des natures démonstratives. Tous les gais ne sont pas non plus arrangés comme des bâtons de crème qui attendent d'être croqués. Et pour ce qui est des bâtons de crème, certains straights n'ont vraiment rien à envier aux homos.

Il y a ceci qui tombe particulièrement sur les nerfs des gais: se faire dire que s'il y a de la pédophilie, c'est qu'il y a des homosexuels. C'est exactement comme dire: si des femmes sont violées pas des hommes, c'est qu'il y a des hétérosexuels.

J'ai beau vouloir vous intéresser à des questions de fond, vous vous demandez toujours: mais pourquoi les quilles? "Pour sortir du monde théorique", répond André Doucet. Et sur le dépliant, c'est écrit: "Une joute de quilles, une bonne occasion de faire connaissance. Quoi de meilleur pour se connaître que de suer ensemble!"

Le dépliant en question s'intitule: "Vivre et laisser vivre". Et il annonce notamment certains conférenciers prestigieux, au programme de la semaine.

Lesquels? demande un journaliste.

"Je ne peux pas vous le dire", répond Doucet.

Pourquoi?

"Parce qu'ils ont demandé de ne pas être nommés publiquement!"

# Le Centre de promotion de la mode québécoise ne répond plus

♦ Lancé officiellement en septembre 1983 avec l'appui financier du gouvernement provincial, le Centre de promotion de la mode québécoise (CPMO) ne répond plus. La caisse est littéralement vide et son directeur général, M. Christian Paquette, a plié bagages.

par Roger BELLEFEUILLE

L'information a été confirmée au SOLEIL par l'attachée de presse du ministère de l'Industrie et du Commerce, Mme Suzanne Michaud. Pour le moment, les affaires courantes de l'organisme, connu aussi sous le nom de Mode Montréal, sont assumées par le Centre québécois de la productivité du vêtement (CQP), dont le siège est aussi à Montréal.

Une vérification des états financiers de l'organisme mis sur pied pour promouvoir les produits québécois et le développement de nouveaux talents est présentement en cours.

C'est de Mexico, où il est en vacances, que M. Paquette a communiqué à son employeur sa décision d'abandonner son poste.

Cet incident aura pour effet, entre autres, d'accélérer un processus de fusion de trois organismes tous financés par le MIC. Et tous trois mandatés, dans leur zone particulière, pour mieux faire rayonner l'industrie québécoise de la mode et du vêtement.

Outre les deux organismes déjà mentionnés, le troisième est Pro-Textile.

La mise en veilleuse du Centre compromet certaines activités dont le Salon du Prêt-à-Porter, qui devait se tenir à Montréal du 8 au 10 mars prochain. Celui-ci est reporté à une autre date non encore arrêtée.

### Une fusion

Or, le gouvernement Bourassa, en passant au crible diverses corporations bénéficiant des deniers publics, s'est aussi arrêté au milieu de la mode. Pour s'apercevoir que l'action de ces trois groupes se chevauchait à maints égards.

Avec le résultat que d'ici le mois d'avril, ces trois instances porteront vraisemblablement le même chapeau et s'alimenteront à une caisse commune.

Le Centre de promotion de la mode québécoise, le Centre que-

bécois de la productivité du vêtement et Pro-Textile bénéficient tous depuis leur création et pour une période de cinq ans, d'un budget de fonctionnement de la part du MIC. Avec l'objectif d'atteindre l'autofinancement au terme de cette période de lancement.

Jusqu'ici, Mode Montréal a reçu, selon Mme Michaud, \$1,3 million sur \$2,5, le CPMO, \$950,000 sur \$1,5 million et Pro-Textile \$650,000 sur une subvention globale non précise.

Quant à l'autofinancement visé, le directeur général du CPMO, M. Lamontagne, précise que la cotisation de l'industrie et des contrats de services avec les gouvernements seront les deux formules privilégiées.

Par exemple, l'organisme travaille à l'heure actuelle pour le compte du Conseil national de la recherche dans le cadre d'un projet visant à trouver les moyens d'améliorer la productivité dans la perspective d'une libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis.

Les activités de promotion se heurtent par contre au Québec, d'ajouter M. Lamontagne, à un morcellement historique des centres de pouvoir et de décision. L'industrie du vêtement compte à elle seule 17 instances patronales ou paritaires.

Une force économique d'importance néanmoins. Les secteurs de l'habillement, du tricot et du textile emploient près de 100,000 personnes au Québec, signale M. Lamontagne. ♦



Ordonné prêtre en 1938, Louis-Albert Vachon a enseigné la philosophie et la théologie, puis a été supérieur du grand séminaire de Québec, recteur de l'université Laval et supérieur général du séminaire. Il a été nommé évêque auxiliaire à Québec, en 1977.

## À la tête de l'archidiocèse de Québec depuis 1981 Le règne du cardinal Vachon caractérisé par des virages

♦ Sixième cardinal nommé au siège de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon dirige l'archidiocèse depuis 1981. Les années pendant lesquelles il a assumé les fonctions de pasteur de cette Église diocésaine resteront marquées de l'empreinte d'une Église qui cherche à prendre les virages de son mieux.

par Jean MARTEL

Né à Saint-Frédéric de Beauce le 4 février 1912, le cardinal Vachon a fait ses études classiques au séminaire de Québec et sa théologie à l'université Laval. Il a obtenu un doctorat en philosophie de cette université et un doctorat en théologie de l'Angelicum, à Rome.

Ordonné prêtre en 1938, il a enseigné la philosophie et la théologie à l'université Laval. Il a été supérieur du grand séminaire de Québec, recteur de l'université Laval de 1960 à 1972 et supérieur général du séminaire. Il a été

nommé évêque auxiliaire à Québec en 1977.

En 1981, il a succédé au cardinal Maurice Roy à la tête de l'archidiocèse de Québec et en 1985, le pape Jean-Paul II lui a décerné le titre de cardinal.

Pour l'aider dans ses fonctions, le cardinal Vachon est entouré de trois évêques auxiliaires, Mgr Jean-Paul Labrie, Mgr Marc Leclerc et Mgr Maurice Couture.

### Caractéristiques

L'archidiocèse de Québec peut se glorifier d'avoir présidé à la croissance de l'Église en Amérique du nord. Amputé continuellement d'une partie de son territoire au fil des ans, il demeure encore très vaste. De Baie Sainte-Catherine, à l'embouchure du Saguenay, jusqu'à Rivière-à-Pierre, dans Portneuf, de Pléssisville à Lac-Mégantic, et de la frontière américaine jusqu'à Saint-Vallier, sur la rive sud, il est divisé en 274 paroisses.

Il compte 527 prêtres actifs et 6.850 religieux et religieuses. La population s'élève à 1.032.723 personnes, ce qui en fait, après Montréal et Toronto le troisième diocèse en importance au Canada.

L'archidiocèse de Québec présente aussi une caractéristique qui lui donne un aspect bien particulier: c'est un milieu à la fois urbain et rural. On y trouve donc des taux de pratique religieuse qui varient sensiblement d'un secteur à l'autre.

Il y a un peu plus de 25 ans l'archidiocèse a décidé de participer à l'effort missionnaire de l'Église. Depuis ce temps, il envoie des prêtres et des religieuses dans deux paroisses d'Asuncion, capitale du Paraguay, en Amérique du Sud.

Prendre les virages qu'imposent les événements, voilà ce qui a caractérisé les années du cardinal Vachon dans l'archidiocèse de Québec. ♦

## Marine prépare ses ouvriers à de "sérieuses mesures d'économie"

♦ Si un peu tout le monde a salué avec enthousiasme l'achat des actifs québécois de Versatile Corporation par Marine Industrie (MIL), le président de Marine, M. Jean-Roch Brisson, a jeté, hier, une véritable douche d'eau froide en disant que "l'année 1987 sera très difficile et de sérieuses mesures d'économie s'imposeront".

textes de Réjean LACOMBE

Dans une lettre qu'il faisait parvenir, hier, aux employés de Marine et dans laquelle il "souhaite la bienvenue à tous les employés au sein de la nouvelle organisation MIL", M. Brisson souligne que certains plans à court terme seront mis en place dès que possible.

"Cependant, ajoute-t-il du même souffle, alors que nous planifions une certaine diversification et spécialisation, les plans à plus long terme prendront un certain temps à se développer."

Le président de MIL trace à grands traits l'action que Marine entend mener. Il postule que le marketing, la recherche de nouveaux marchés, constitue une importante activité. Selon lui, les unités de construction navale devraient bientôt voir un accroissement de leurs activités alors que MIL Systems Engineering a déjà des projets de plus intéressants à son carnet.

"Cependant, lance M. Brisson, à cause du bas niveau d'activité de production présent, l'année 1987 sera très difficile et de sérieuses mesures d'économie s'imposeront."

Pourtant, avec l'achat des actifs de Versatile Corporation, la nouvelle organisation de Marine qui devient le plus important groupe de construction maritime au Canada, peut compter sur des contrats gouvernementaux totalisant \$750 millions.

Quoi qu'il en soit, tout en invitant les anciens et les nouveaux employés à être patients, le président de MIL ne cache pas que tous les employés de Marine ont traversé, au cours des derniers mois, une période d'incertitude. "Même si la conclusion de l'achat a dissipé une partie de cette incertitude, ajoute M. Brisson, il reste évident

que toutes les questions ne sauraient être résolues du jour au lendemain."

### Construction militaire

Toutefois, les propos du président de Marine ne sont pas tous empreints de pessimisme. Tout en entrevoyant un "brillant avenir" pour la nouvelle organisation de MIL, M. Brisson précise que "l'avenir est plein de promesses pour une telle union de talents, particulièrement en nous spécialisant dans la construction navale militaire".

Dans l'esprit de M. Brisson,

MIL envisage beaucoup plus que la construction navale. "Ses talents dans les secteurs des produits industriels et de l'équipement hydro-électrique, constate-t-il, rejoignent ceux de Vickers dans le domaine du nucléaire, des sous-marins et de l'industriel. MIL s'est préparée à entrer sur le marché de la construction offshore, en prévision de son développement. Davie, de son côté, a déjà construit de l'équipement offshore. Enfin, l'ensemble de la nouvelle organisation profitera de la compétence du groupe MIL Systems Engineering en conception et en ingénierie."

En regard de cette nouvelle union, le président de MIL n'hésite pas à prévoir que tous ces ingrédients constituent un début très prometteur.

Entre-temps, les présidents des trois nouvelles firmes dont vient de se porter acquéreur MIL ont été reconfirmés dans leur fonction par M. Brisson. Ainsi, MIL Davie, de Lauzon, continuera d'être dirigée par M. Donald W. Challinor. Ils relèveront directement de M. Pierre A.H. Franche, vice-président exécutif et chef de l'exploitation de Marine Industrie. ♦



Le président de Marine, Jean-Roch Brisson.

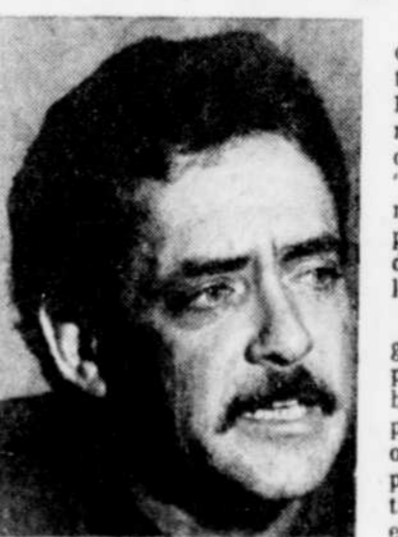
## La transaction ne signifie pas la fin des problèmes, prédit le syndicat

♦ La transaction Marine Industrie et Versatile Corporation ne représente pas la fin des problèmes pour le chantier naval de Lauzon. "Ça ne finira jamais, d'indiquer le président du syndicat des travailleurs du chantier de Lauzon (GSN), M. Robert Monette. Pour le moment, ça nous apparaît plus rassurant."

Cette confiance, M. Monette la puise dans le fait que tous les travaux qui devaient originellement être réalisés à la Davie le seront effectivement, que les travailleurs pourront maintenant encaisser leur cheque de paie et que les travaux de construction du deuxième supertraversier débiteront sous peu.

"On est assuré, ajoute-t-il, que l'industrie fonctionnera jusqu'en 1991 et qu'elle ne fermera pas." M. Monette se réjouit de constater que la fameuse "table de concertation" que les travailleurs du chantier de Lauzon revendiquent depuis dix ans, pourra enfin siéger. "On va pouvoir se faire entendre", de dire le chef syndical.

"On va essayer, rajoute immédiatement M. Monette, de faire en sorte que l'on ne revive plus ce genre de "trou" que l'on a connu ici à Lauzon. Mais, les gens gardent bien en tête que depuis quelques années les chantiers ont passé entre plusieurs mains. Il y a



Le président du syndicat des travailleurs du chantier de Lauzon, Robert Monette.

les Desmarais, Rochette, Dome et Versatile. Il y a maintenant Marine. Est-ce qu'ils nous ont acheté pour une période de deux ou trois ans?"

Mais, pour le moment, l'attention est portée sur la construction du deuxième supertraversier de \$130 millions, destiné à Marine Atlantique. M. Monette n'entend pas revivre l'expérience que les travailleurs ont vécu lors de la construction du premier supertraversier.

Récemment, M. Monette a rencontré le vice-président des opérations de MIL Davie, M. Jean-Yves Rhéaume, dans le but de l'informer que le syndicat allait suivre la construction de ce navire de A à Z. "Je ne veux pas, dit-il, que l'on nous accuse que l'on ne produit pas. S'il y a des problèmes en cours de route, on va faire en sorte que le "boss" le sache."

D'ailleurs à ce chapitre, les dirigeants de MIL Davie n'entendent prendre aucune chance dans le but d'éviter de répéter les erreurs passées. Les experts en la matière ont entrepris la construction en plastique de la maquette du supertraversier. Chaque morceau qui entrera dans la construction de ce navire sera ainsi reproduit.

### La méthode japonaise

Par ailleurs, c'est un secret de Polichinelle que le chantier maritime de Lauzon sera entièrement modernisé. Le gouvernement fédéral consacrera une somme de \$100 millions pour atteindre ce but.

Ce que l'on sait moins, toutefois, c'est que cette modernisation s'apparentera à la méthode japonaise. Ainsi, au cours de la fin de semaine dernière, 12 dirigeants de MIL Davie ont pris le chemin du Japon dans le but d'aller étudier

sur place cette méthode. Au cours de l'été dernier, quelques constructeurs japonais ont séjourné à Lauzon dans le but d'étudier les modifications à apporter à ce chantier maritime.

### Des rencontres

Même si le président de MIL, M. Jean-Roch Brisson, a établi un lien avec ses nouveaux employés par l'entremise d'une lettre qu'il leur faisait parvenir, hier, il n'en reste pas moins que d'autres rencontres ont eu lieu et auront lieu avec les dirigeants de MIL Davie.

Ainsi, hier après-midi, le président de MIL Davie, M. Don Challinor, recevait les représentants des syndicats dans le but de discuter avec eux de l'avenir du chantier de Lauzon. Certains syndiqués ont toutefois déploré que M. Challinor ne parle que l'anglais.

Demain, ce sera au tour du vice-président exécutif et chef de l'exploitation de Marine, M. Pierre Franche, de venir à Lauzon rencontrer les travailleurs de la Davie.

Finalement vendredi, le ministre de l'Expansion économique régionale et ministre responsable de la région de Québec, M. Michel Côté, viendra annoncer, pour la deuxième fois au moins, l'octroi du contrat de construction du supertraversier au chantier de Lauzon. ♦

# Davos: une occasion rêvée pour Bourassa et les gens d'affaires

## Un Québec "à vendre" aux Européens

♦ DAVOS - De l'avis unanime des gens d'affaires québécois qui y ont participé, le Symposium économique de Davos aura été l'occasion de nouer des contacts qui pourraient s'avérer très rentables dans l'avenir.

textes de Michel DAVID

Une imposante délégation, tout aussi déterminée que lui à "vendre" le Québec, accompagnait d'ailleurs le premier ministre Bourassa, qui s'est appliqué pendant une heure, hier matin, à convaincre les investisseurs "qu'en 1987, le Québec économique est un des endroits les plus intéressants pour investir".

Pour s'assurer le maximum d'impact, M. Bourassa s'était même

organisé pour que ce séminaire, intitulé "Le Québec, votre partenaire nord-américain", coïncide avec la parution, dans le prestigieux *Financial Times* de Londres, d'une série d'articles très élogieux sur le Québec. Cette opération de marketing a nécessité un an de négociations.

**Opération contact**

Pendant que M. Bourassa vantait sans réserve la stabilité politique du Québec, l'excellence de ses relations de travail et son énergie à bon marché, le PDG de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, faisait la promotion de Canadair en se rendant en Suisse en Challenger.

Au cours du déjeuner, M. Bourassa s'est arrangé pour qu'il soit assis aux côtés de M. Setsuya Tabu-

chi, président de Nomura Securities, une des plus importantes institutions financières du Japon. M. Beaudoin assure qu'il n'est pas nécessairement à la recherche de financement pour l'un ou l'autre de ses projets, mais il admet que "si nous avons une bonne relation, éventuellement ça peut nous servir".

Le président du Groupe Laurentien, M. Claude Castonguay, estime qu'il a établi à Davos "sept ou huit contacts autres que purement sociaux qui peuvent donner des occasions d'affaires".

La présidente du groupe Gérard Saucier, Mme Guylaine Saucier, qui est également présidente de la Chambre de Commerce du Québec,

ne cache pas que, depuis l'imposition d'un droit de 15 pour 100 sur le bois d'oeuvre exporté aux États-Unis, elle est à la recherche de nouveaux marchés pour écouler la production de ses usines de sciage.

Mme Saucier a utilisé les "pigeonniers" que les organisateurs du Symposium de Davos mettent à la disposition des participants. C'est le même principe que les agences de rencontre. On y dépose ses coordonnées et celui qui s'intéresse peut laisser un message. Résultat: Mme Saucier a trois rendez-vous aujourd'hui même. "Je ne sais pas ce que ça va donner, mais ça vaut la peine d'essayer", lance-t-elle.

Le président de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec,



Robert BOURASSA

M. Bernard Poulin, estime avoir établi à Davos deux contacts qu'il considère suffisamment sérieux.

Le grand patron de SNC, M. Jean-Paul Gourdeau, qui est déjà un habitué de Davos, est convaincu depuis longtemps que l'association avec des partenaires étrangers est devenue une nécessité pour mener à bien de grands projets. Il est d'ailleurs venu en Suisse pour assister à

un sommet international des ingénieurs-conseils.

**Un bon climat**

De l'avis général, le climat qui règne au Québec est plus propice aux investissements étrangers que jamais. "Le Québec présente actuellement un climat sur le plan social et économique qui est intéressant pour investir", affirme sans hésitation M. Laurent Beaudoin.

Le président du groupe DMR, M. Pierre Yves Ducros, raconte qu'au cours d'un voyage aux États-Unis, il y a cinq ans, on n'avait cessé de lui poser des questions sur le problème linguistique, les interminables grèves, etc. A Davos, personne ne lui a parlé de ça. Au cours du séminaire d'hier matin, personne n'a abordé ces sujets non plus.

De toute évidence, un vent de confiance souffle sur le milieu québécois des affaires. "On n'a pas à avoir de complexe", lance M. Castonguay. "On n'a plus besoin de se présenter, renchérit M. Jean-Paul Gourdeau. Ils nous ont rencontrés dans la compétition internationale, et ils ont appris à nous respecter".

### Sécurité maximale autour des participants

## On n'entre pas comme dans un moulin

♦ DAVOS - "Votre laissez-passer s'il vous plaît. Ouvrez votre serviette et cet autre sac-là", lance un des trois policiers suisses en faction devant la porte du Centre des congrès de Davos.

On ne plaisante pas avec la sécurité ici. Tout le long de l'allée qui mène au Centre, une douzaine de policiers montent la garde, mitraillettes au poing et chien en laisse. Impossible d'approcher à plus d'une

centaine de mètres en voiture.

Il y a, à Davos, des dizaines d'hommes politiques, dont plusieurs chefs de gouvernement (Robert Hawke d'Australie, Wilfried Martens de Belgique, Andreas Papandreu de Grèce, etc.), des ministres (Balladur de France, Genscher d'Allemagne, Shanker de l'Inde... sans oublier Pat Carney et Marcel Masse), des centaines d'hommes d'affaires et de banquiers parmi les plus importants du monde. Tout le

"jet-set" de la politique et de la finance est là.

Il y en a dont la présence est plus étonnante, comme Dany Cohn-Bendit, cet ancien soixante-huitard recyclé en député vert au Bundestag, ou l'ancien champion de ski Jean-Claude Killy, devenu un important homme d'affaires.

Même dans un pays aussi pacifique que la Suisse, et dans un site aussi enchanteur que Davos, il y a là des cibles de choix pour des atten-

tats terroristes. Et les autorités helvétiques ne veulent surtout pas que cela se produise sur leur territoire.

Par l'entremise d'un interprète, l'officier Pierno Zanin, de la police cantonale des Grisons, avertit tout de suite le journaliste du SOLEIL: "Ne me demandez rien sur le dispositif de sécurité. Je ne puis rien vous dire."

Son supérieur, le commandant Bruno Dammert, qui supervise toute l'opération, a refusé toute entrevue. A la demande des organisateurs du Symposium, assez embarrassés par cette demande un peu naïve mais voulant quand même être aimable face à un étranger, il a fini par déléguer un adjoint.

Sauf qu'il n'y a rien à en tirer. Y a-t-il eu des menaces? Avez-vous des raisons de croire que quelque chose puisse se produire? Combien y a-t-il de policiers, en uniforme ou en civil? Le genre de questions dont on sait d'avance qu'elles resteront sans réponse.

Pourtant, le Symposium de Davos existe depuis 17 ans et il n'y a jamais eu d'incident, si ce n'est une petite manifestation contre le premier ministre de Turquie, il y a deux ans. "Mais on ne peut jamais être sûr", conclut sagement M. Zanin.

### Accords sur la pêche

## Partenaires informés?

♦ OTTAWA (PC) - Les représentants des provinces atlantiques et de l'industrie de la pêche pourront finalement prendre connaissance jeudi des détails de l'accord que le Canada a secrètement signé avec la France, il y a deux semaines à Paris.

Le ministre des Pêches, M. Tom Siddon, a annoncé hier aux Communes que des hauts fonctionnaires de son ministère et de celui des Affaires extérieures tiendront une réunion d'information, à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Mais, ont indiqué des informateurs, il est peu probable que ces représentants découvrent à cette conférence pourquoi le gouvernement a précipité la signature de l'entente sans avoir d'abord consulté les provinces,

les entreprises de pêche et les pêcheurs, comme il avait promis.

**St-Pierre-et-Miquelon mécontent**

Fort de l'appui d'une majorité des 6,500 habitants de l'île, le président du conseil général de Saint-Pierre, M. Marc Plantagenest, a affirmé que les bateaux de pêche du continent volaient les habitants de Terre-Neuve et de Saint-Pierre de la grande ressource naturelle et limitée que la morue représente pour eux.

Naturellement, a souligné M. Plantagenest, les gros navires-usines de Bretagne ne veulent pas que se règle la dispute au sujet des 12 milles nautiques entourant l'île au sud de Terre-Neuve, car pour le moment ils tirent profit au maximum de ce désaccord.

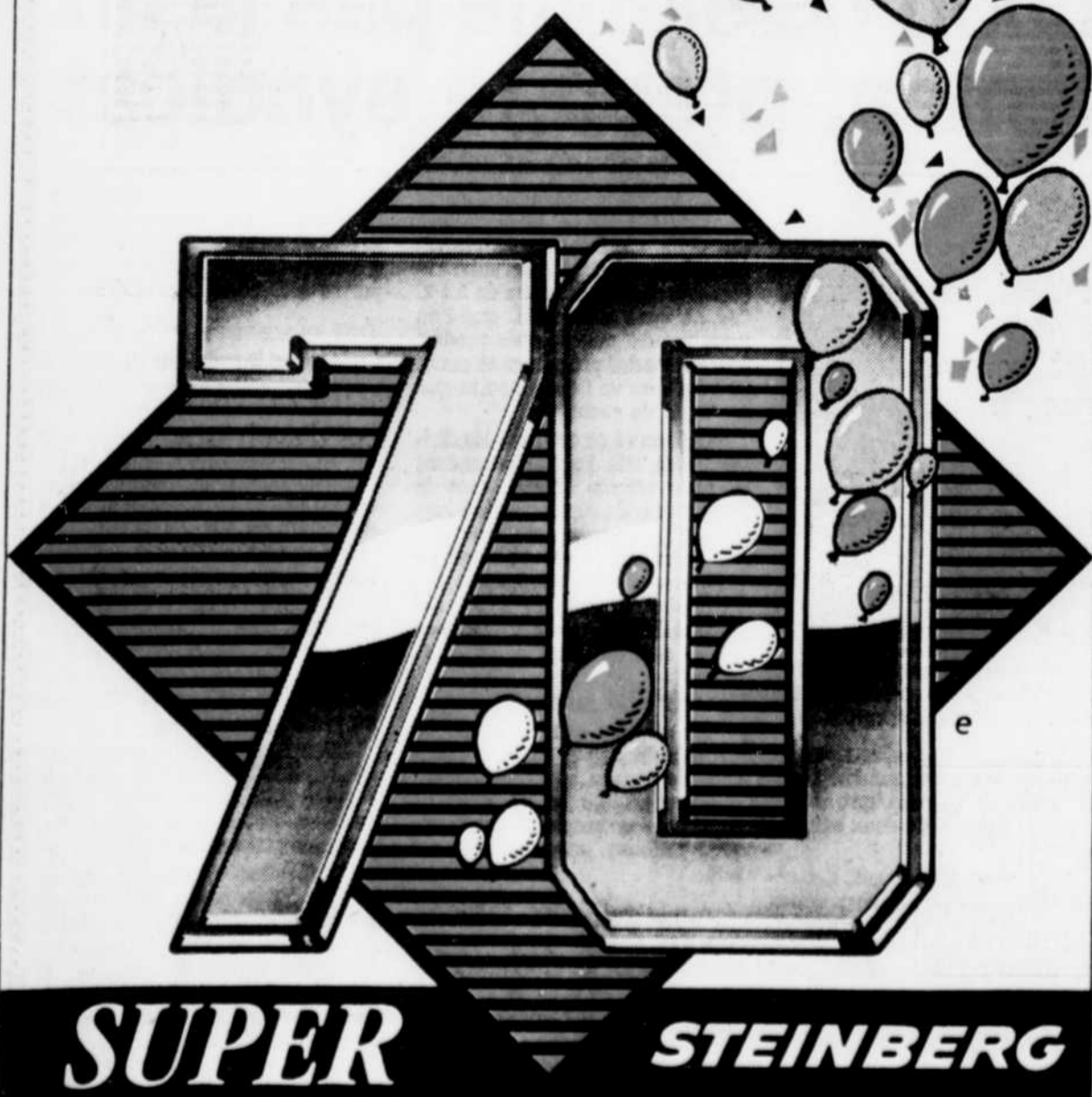
# Steinberg vous invite!

**Venez fêter!**  
**Venez économiser**  
**à la Super Fête 70°**  
**du 2 au 7 février!**

Toute la semaine, du 2 au 7 février, il y aura des pleins paniers d'aubaines et plus de 20 super spéciaux à 70¢.

Le vendredi 6 février, c'est la Super Fête 70°. Il y aura de la musique, des banderoles, des ballons. Nos employés de bureau seront de la fête et partageront avec vous le Cocktail du gérant.

**Venez fêter avec nous**  
**70 ans de service**  
**et de fraîcheur!**



**SUPER**

**STEINBERG**

# SPÉCIAL

# 21

# POUR

Se mettre en forme,  
c'est une partie  
de plaisir chez  
**NAUTILUS PLUS!**  
Abonnez-vous avec un  
ami et ne payez qu'un  
seul investissement  
initial.

Faites vite!  
L'offre se termine  
le 15 février 1987.



exclusivement chez

# Nautilus PLUS INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

Charlesbourg  
Club de Tennis Avantage  
1080, rue Bouvier  
622-5005

Charlesbourg  
(Anciennement Club Lebourgneuf)  
4500, boul. des Gradins  
627-3441

Québec  
Parc Samuel Holland  
3, Parc Samuel Holland  
527-2577

## Robert Bourassa nage en pleine confusion

# Annonce d'un contrat "vieux d'un an"...?

♦ DAVOS - Sur la foi de renseignements qu'il a dit tenir d'un des principaux dirigeants de la société Marconi, M. Ian Sutherland, le premier ministre Bourassa a annoncé, hier, que la filiale canadienne de Marconi vient d'obtenir un contrat de \$300 millions US, soit \$410 millions canadiens, pour la fabrication de matériel de communication très sophistiqué destiné à l'armée américaine.

par Michel DAVID

C'est même un des principaux arguments que M. Bourassa a utilisés pour convaincre une quarantaine d'hommes d'affaires étrangers réunis à Davos, dans le cadre d'un séminaire international consacré au Québec, pour les convaincre de "la vocation du Québec dans le domaine des télécommunications".

Selon M. Bourassa, il s'agirait d'un nouveau sous-contrat accordé à Marconi, dans le cadre du fameux contrat RITA de \$4,8 milliards décroché par la société française Thompson-CSF. Un premier sous-contrat de \$10 millions US accordé à Marconi aurait donc été porté à \$300 millions US.

"J'ai eu confirmation de cela lors d'un déjeuner à Londres, vendredi midi, quand un dirigeant de

Marconi, M. Sutherland, m'a confirmé que le contrat de \$15 millions (ou \$10 millions US) qui avait été annoncé, il y a quatre ou cinq mois, était maintenant devenu un contrat de \$300 millions US, c'est-à-dire au-delà de \$400 millions en dollars canadiens", a réitéré par la suite M. Bourassa.

Selon certaines informations, le contrat initial aurait cependant été porté à plus de \$250 millions depuis près d'un an. M. Bourassa aurait alors annoncé une chose acquise depuis longtemps.

Avant d'annoncer officiellement ce contrat, M. Bourassa a pourtant fait confirmer l'information à deux reprises au siège social de Marconi à Londres. De sorte qu'hier soir, la plus grande confusion régnait dans son entourage.

Le premier ministre avait même annoncé ce contrat de façon officieuse, il y a trois jours, aux journalistes qui l'accompagnaient dans sa tournée européenne, en leur demandant toutefois de ne rien publier jusqu'à ce qu'il en ait obtenu la confirmation.

### Pas de nouveaux emplois

Quoi qu'il en soit, le matériel qui sera produit à l'usine de Ville Mont-Royal se veut une application sophistiquée du téléphone cellulaire, qu'on équipera d'un système

de brouillage à des fins militaires. Le contrat porte sur une période de sept ans, mais M. Bourassa a parlé de "maintenir des emplois" plutôt que d'en créer de nouveaux. Il estime toutefois que l'armée cana-

dienne pourrait vouloir se doter d'un système similaire.

Après le contrat d'entretien des F-18 à Canadair et la venue de la firme Oerlikon, qui fabriquera le système canadien de défense à bas-

se altitude, à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le premier ministre admet que ce nouveau contrat augmentera encore la fabrication de matériel militaire au Québec.

Mais selon lui, cette situation

"cyclique" permettra à long terme "une utilisation non militaire de ces technologies", de la même façon qu'aux États-Unis, l'aviation civile s'est développée en répondant aux besoins militaires. ●

## Projet de réforme des services

# Inquiétudes dans le milieu policier

♦ Le projet de réforme des services policiers, principalement le chapitre touchant la Sûreté du Québec (SQ), soulève certaines inquiétudes au sein de la SQ.

par Réjean LACOMBE

Dans un premier temps, on craint que la Sûreté du Québec ne soit divisée en deux entités: la gendarmerie et la division criminelle.

En second lieu, l'éventuelle création d'une patrouille routière qui serait chargée de faire respecter le nouveau code de sécurité n'est pas de nature à calmer les appréhensions de plusieurs personnes au sein de la SQ.

Le solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, de qui relève la Sûreté du Québec, doit rendre public au cours du printemps un important projet de réforme des services policiers au Québec.

LE SOLEIL a appris que ce projet de réforme avait été préparé par un haut gradé de la SQ, M. Roger Chartrand, du service de renseignements et de sécurité à la SQ à Montréal, deux anciens membres de la police provinciale, MM. Jacques Marquis, ancien commandant du district de l'Outaouais et Georges Fafard, ancien commandant du district du Bas-du-Fléuve et ancien candidat libéral dans la circonscription de Rimouski lors des élections de 1981. Les travaux de ce comité étaient présidés par le sous-ministre associé à la sécurité publique, M. Pierre Verdon.

Or, la présence d'un haut gradé de la SQ et d'anciens commandants de la police provinciale au sein de ce comité amène plusieurs policiers à croire que ce sont eux qui seront appelés à diriger éventuellement le nouveau service policier qui pourrait être créé.

D'ailleurs les policiers de la SQ ne comprennent pas trop bien pour-

quoi les autorités gouvernementales voudraient créer un autre organisme policier alors que la SQ est considérée comme étant l'un des meilleurs services policiers au Canada.

Qui plus est, des policiers provinciaux craignent que cette prochaine réforme débouche sur la mise sur pied d'un nouveau Centre d'analyse et d'information (CAD) tel qu'il existait sous le régime de Robert Bourassa entre 1970 et 1976. Ce fameux CAD, dont les bureaux étaient situés dans le même édifice qui abrite le bureau du premier ministre, était chargé de colliger des renseignements sur des groupes et des personnes. Après la prise du pouvoir par le Parti québécois en 1976, le CAD a cessé ses activités.

Toutefois, l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPO) ne croit pas que la SQ soit divisée en deux entités. Le président de l'association, M. Jocelyn

Turcotte, souligne que ce système existait il y a déjà plusieurs années et que dans le but de rendre plus fonctionnel les services policiers, le gouvernement avait alors décidé de procéder à l'unification des deux services.

Toutefois, M. Turcotte ne cache pas que si jamais les autorités gouvernementales actuelles décidaient de séparer les services donnés par la SQ, l'association des policiers allait s'y opposer formellement.

Le président de l'APPO précise également qu'il n'est pas opposé en soi à la présentation d'un nouveau code de déontologie puisqu'il considère que le code actuel est "rétrograde". Cependant, M. Turcotte n'est pas prêt à donner carte blanche au solliciteur général en vue de la rédaction de ce nouveau code. D'ailleurs, les dirigeants de l'APPO rencontreront prochainement M. Latulippe dans le but de discuter de cette question. ●

## Oerlikon: "une liste d'amis à embaucher"

♦ OTTAWA (PC) - Un membre du cabinet de l'ex-ministre André Bissonnette avait sommé Oerlikon d'embaucher des amis du gouvernement et de s'installer sur les terrains de Saint-Jean-sur-Richelieu pour obtenir le contrat de \$600 millions de la Défense nationale.

C'est ce qu'a soutenu hier le critique libéral à la défense, M. Doug Frith, précisant avoir obtenu ces informations de la bouche même du président d'Oerlikon, M. Marco Genoni.

Lors d'une rencontre secrète au Ritz Carlton à Montréal, le 24 janvier 1986, un employé de l'ex-ministre Bissonnette a transmis une "petite liste" d'amis du gouvernement conservateur qu'Oerlikon devait embaucher pour obtenir le contrat, a dit M. Frith.

"On lui a aussi dit que s'ils avaient le contrat, ce devrait être à Saint-Jean", a-t-il renchéri, soulignant avoir transmis toutes ces informations, y compris le nom de l'adjoint de M. Bissonnette, à la Gendarmerie royale qui fait présentement enquête. M. Genoni n'a pu être joint hier pour confirmer les propos que lui prêtait le député libéral.

Ce n'est qu'une fois qu'elle eut publiquement confirmé son intention de venir à Saint-Jean qu'Oerlikon s'est vu adjuger le contrat fédéral.

M. Frith a expliqué avoir rencontré M. Genoni et l'avocat de Montréal John Lemieux le soir du 18 janvier, quelques heures seulement après que le premier ministre Mulroney eut annoncé la démission du ministre d'Etat aux Transports et déclenché une enquête policière sur des transactions spéculatives,

sur les terrains où justement Oerlikon s'installait.

"Depuis le début il y a une implication très proche du personnel politique (fédéral) ainsi que des amis personnels du premier ministre, d'accuser M. Frith. C'est rendu qu'il faut pour se partir en affaire, et traiter avec le gouvernement, traiter avec une petite liste, une clique d'amis conservateurs. Cela semble ériger en système", a-t-il ajouté.

### Bazin

Par ailleurs, le nouveau sénateur tory Jean Bazin, qui doit être assermenté aujourd'hui, se retrouve à nouveau au centre de la controverse. Le ministre de la Consommation, Harvie Andre, se souvient qu'en mars 1986, "un mois avant l'entrée officielle" de M. Bazin au conseil d'administration d'Oerlikon-M. Bazin et un autre ami du premier ministre Mulroney, Roger Nantel, lui avaient dit "d'aller les voir" s'il avait besoin d'informations sur Oerlikon.

"C'était une conversation très anodine, dans une réception de 200 personnes, je n'ai jamais pris cela pour du lobby", a dit hier le ministre Andre qui était au ministère des Approvisionnement et services à l'époque.

Joint à Montréal hier, le porte-parole du sénateur Bazin, M. Richard Vigneault, s'en est tenu à la version initiale de M. Bazin voulant qu'il n'ait eu aucun lien avec Oerlikon avant le 29 mars 1986.

**Camp d'équitation**

Pour garçons et filles de 8 à 18 ans: débutants ou avancés

Séances en juin, juillet et août comprenant:

- cours donnés par des instructeurs qualifiés
- pratique intensive de l'équitation
- jeux à cheval, randonnées, sauts, concours
- autres activités: natation, planche à voile, tir à l'arc, canot, feux de camps, etc

Hébergement complet - Camp de jour

CENTRE EQUESTRE STE-FOY  
1240, St-Ange, Ste-Foy, G2E 3L9  
(418) 872-8548 ou 871-0150  
DEMANDEZ NOS BROCHURES

**Châteaubriand jardinière**

Sauce Wellington pour 2 personnes incluant bar à salade et bar à soupes

**33<sup>95</sup>** 2 pers.

**L'OMNIBUS RESTAURANT**  
2800, boul. Laurier  
Sainte-Foy, Qué.  
RÉSERVATIONS:  
658-4303

**Centre Vision**

QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

Dr Daniel Le Garignon, o.d.  
Dr Marie d'Anjou, o.d.  
Dr Francine Boillard, o.d.

Place Ste-Foy  
653-4057

**OPTOMÉTRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT - LUNETTES

**"Aujourd'hui j'ai choisi un REÉR de la CIBC. Parce que plus tard, j'veux faire la belle vie."**

*Patrick Roy*

RECU D'IMPÔT  
**NOUVEAU**  
INSTANTANÉ

Grâce à un REÉR de la CIBC, vous pourriez faire la belle vie à votre retraite. Sur une période de quelques années, vous multipliez vos fonds, grâce au rendement des intérêts composés. De plus vous pouvez préparer votre sécurité financière avec des fonds que vous payez normalement au fisc. Même l'intérêt qui s'accumule dans votre REÉR est exempt d'impôt.

Renseignez-vous aujourd'hui même sur nos nombreuses options souples et pratiques, y compris le nouveau REÉR **autogéré** de la CIBC. Plus tôt vous souscrivez un REÉR, plus vous aurez de chances d'avoir une retraite de millionnaire.

Pour plus de renseignements, demandez notre brochure dans toute succursale CIBC ou composez 1 800 465-CIBC.

**CIBC**

**Banque Canadienne Impériale de Commerce**

\*Offert dans toutes nos succursales sauf les plus éloignées, du 2 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1987.

# Mulroney en train de se bâtir une réputation

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre canadien Brian Mulroney est en train de se bâtir une réputation de partenaire économique et politique influent et attentif dans toute l'Afrique.

par Pierre APRIL

A l'issue d'un voyage de six jours au Zimbabwe, dans le sud et au Sénégal dans la région de l'ouest subsaharien de l'Afrique, le chef du gouvernement canadien revient sans doute avec le sentiment du devoir accompli et assuré que sa stratégie fonctionnera comme prévue jusqu'aux points culminants, les Sommets du Commonwealth et de la Francophonie, qui auront lieu respectivement à Vancouver et Québec en septembre.

Le premier ministre a d'ailleurs laissé entendre, dimanche lors de sa dernière conférence de presse avant de rentrer au pays, qu'il profiterait de quelques mois qui le séparent de ces deux rencontres, qui réunissent la presque totalité des pays africains, pour tenter de convaincre les autres partenaires des pays industrialisés, comme les États-Unis et la Grande-Bretagne, de modifier leur opinion sur la nécessité d'adopter des sanctions économiques significatives contre le gouvernement de l'apartheid en Afrique du Sud.

Le premier ministre Mulroney a rencontré six chefs d'État et de gouvernement au cours de cette visite, trois de l'Afrique francophone, Abdou Diouf du Sénégal, Moussa Traoré du Mali et Sid'Ahmed Taya de la Mauritanie, plus au nord et trois de la Ligne de front, le président Quett Masire du Botswana, le premier ministre Robert Mugabe du Zimbabwe et le président Kenneth Kaunda de Zambie, des pays limitrophes de l'Afrique du Sud.

M. Mulroney a clairement avoué s'être laissé convaincre par ses hôtes que la guerre armée contre le régime de Prétoria allait bientôt éclater si des sanctions économiques et des pressions politiques plus fortes dans l'ensemble des pays industrialisés ne venaient pas forcer Pieter Botha, le chef du gouvernement sud-africain, à négocier dans les plus brefs délais la fin de l'apartheid.

Le premier ministre aurait facilement pu annoncer d'autres mesures concrètes à ses hôtes, ceux surtout de la Ligne de front, plus impatients et qui l'ont directement invité à le faire. Il a préféré s'en tenir, comme il l'a dit dimanche, à son plan d'action présenté pour la première fois à Baie-Comeau, en juillet 1985, à l'issue d'une réunion du Comité ministériel de la planification et des priorités.

Cette politique de lutte contre



Le premier ministre Mulroney et son épouse, Mila, sont rentrés hier à Ottawa, au terme d'un voyage de six jours en Afrique.

l'apartheid et la mise en branle de l'action canadienne ont ensuite été présentées et précisées au Sommet du Commonwealth à Nassau en octobre 1985. Le Groupe des personnes éminentes, présidé par l'évêque anglican canadien Ed Scott, a été créé et on lui a demandé d'aller voir sur place si le problème pouvait en-

core être solutionné par la négociation.

La politique du Commonwealth, largement influencée par le gouvernement canadien a ensuite été présentée au monde dans un discours du premier ministre Mulroney à l'Organisation des Nations unies en octobre 1985.

En février 1986, au Sommet de la Francophonie, au mini-sommet du Commonwealth à Londres, en août 1986, les chefs d'État et de gouvernements ont d'abord endossé des sanctions économiques sélectives, des appels aux mesures volontaires de l'entreprise privée et promis de durcir leurs positions si Prétoria ne réagissait pas.

Quinze mois après le discours de l'ONU, le premier ministre a décidé d'annoncer, au cours d'une allocution devant le président du Sénégal, Abdou Diouf, samedi, que le temps était venu d'adopter d'autres sanctions plus draconiennes.

Les Sommets de septembre pourraient bien, selon ses propos et ceux de ses conseillers, signifier la rupture de toutes relations diplomatiques et démocratiques avec l'Afrique du Sud, si d'ici là le gouvernement de Prétoria n'a pas démontré sa bonne volonté.

### Les relations bilatérales

Au cours de ce voyage, le chef du gouvernement canadien a confirmé et annoncé une série de projets bilatéraux avec ses différents interlocuteurs. Il y en a eu pour environ \$100 millions.

Il a aussi tenu une promesse faite au Sommet de la francophonie en février 1986 et accepté des modalités sur les remboursements de dettes de certains pays africains

pour une période de cinq ans et il s'est engagé à en faire davantage.

Cette attitude, qui s'inscrit dans la continuité au chapitre des relations canado-africaines, a plu aux Africains. Son influence a implicitement été reconnue, lorsque les chefs d'États africains lui ont demandé de tenter de convaincre les grands leaders du monde industrialisé, spécialement le président Reagan des États-Unis et Margaret Thatcher de Grand-Bretagne, à entrer dans la ronde des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le seul sujet qui n'a malheureusement pas été approfondi au cours de l'étape sénégalaise du premier ministre canadien, c'est celui de la francophonie. Aucune précision n'a été donnée sur l'organisation, les préoccupations et la préparation de l'ordre du jour du Sommet de la francophonie qui se tiendra à Québec en septembre.

Le premier ministre s'est contenté de dire qu'il faut commencer par s'habituer à cet événement alors que l'autre, celui du Commonwealth s'inscrit dans la tradition.

Aujourd'hui, le premier ministre Mulroney revient à ses moutons, à la politique intérieure qui ne déclenche pas souvent les manifestations spontanées de reconnaissances et de joie qu'il a été en mesure de susciter au cours des six derniers jours en Afrique. ●

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans le village de Roxton-Falls  
Comté de Johnson  
Appel d'offres no: 049-2-01-41-04

Fourniture et pose de conduites d'égouts domestiques (253 m de 250 mm diam.) ainsi que réfection de chaussée.

**DOCUMENTS DISPONIBLES**  
Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

**PRIX: 25,00\$** non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

**LIEUX DE CONSULTATION:**  
Hôtel de ville de Roxton-Falls; Associations de la construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association des entrepreneurs en construction de Brôme - Missisquoi - Shefford Inc.; Bureaux de la Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Hôtel de ville de Roxton-Falls: a/s Madame Louise Quintal, secrétaire-trésorière, 189, rue Notre-Dame, Roxton-Falls (Québec) J0H 1E0. Le mardi 3 mars 1987 à 15h00.

**GARANTIE DE SOUMISSION** ..... Montant: 6 000,00\$

**FORME:** Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** Communiquer avec Monsieur Pierre Beaudoin, agent d'approvisionnement. Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

André Thibault  
Vice-président, administration et finances

S-03-02-87

**appel d'offres**

Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

**Ministère des Approvisionnements et Services**

**Service des achats du gouvernement**

Projet	Description	Livraison
7035	impression de 43 258 010 pages d'exams	Québec
7038	approvisionnement en boeuf (coupes de gros) pour la période du 1er avril 87 au 30 septembre 87.	Établissements de détention de Montréal (Gouin et Fullum)
Clôture des soumissions: 17 février 1987 à 15 h		
7036	820 chaises réglables 50 chaises dessinateur 1 880 fauteuils	Québec
7037	880 tables de travail	Québec
Clôture des soumissions: 18 février 1987 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:  
Service des achats du gouvernement  
Bureau des appels d'offres  
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4  
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,  
Jean-Claude Careau

Québec

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**

PRENEZ AVIS que la compagnie ALEXANDRE BEAULIEU & FILS LTÉE demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

ROLAND CÔTÉ, AVOCAT  
procureur de la compagnie

**AVIS DE DISSOLUTION**

Prenez avis que la compagnie Banville Chevrolet, Oldsmobiles Inc., située au 11, rue Av. Forestville, demande à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Richard Banville  
Président

**appel d'offres**

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées; même la plus haute.

**Ministère des Approvisionnements et Services**  
Service des Achats du gouvernement  
Division des Surplus

Dossier: S.P.1700

**À vendre**  
**Papiers recyclables**

Le Service des Achats du gouvernement sollicite des offres pour l'achat, la cueillette et l'enlèvement de divers types de papier et carton recyclables, provenant d'immeubles à bureaux du gouvernement du Québec, situés dans différents locaux du Québec métropolitain.

Clôture de la réception des soumissions: 13h30, le 26 février 1987.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des Achats du gouvernement  
Bureau des Appels d'offres  
150, boul. St-Cyrille est (6e étage)  
Québec (Québec)  
G1R 5K4  
Tél.: (418) 643-5452 (trais virés acceptés)

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Jean-Claude Careau  
Directeur général des Achats

Québec

**SE TERMINE SAMEDI**

# L'annuelle de Dauphin

## 15 à 50% de RABAIS

**ENSEMBLE HORIZON 54" RÉGULIER À 605 \$ PRIX VENTE ANNUELLE 515\$**

**ENSEMBLE L'ENSACHÉ 60" RÉGULIER À 1189 \$ PRIX VENTE ANNUELLE 1011\$**

**ENSEMBLE CHIRO 1000 39" RÉGULIER À 428 \$ PRIX VENTE ANNUELLE 364\$**

**COUVRE-MATELAS TOUTES LES GRANDEURS 30, 36, 39, 48, 54, 60, 80 30%**

**BOÎTE MODULAIRE EN MÉLAMINE MATSOU**  
39" ..... 169 \$  
54" ..... 199 \$  
60" ..... 239 \$

**OREILLERS 30%**

**MATELAS GRANDEURS DÉSASSORTIES 50%**

**LA FABRIQUE DE TOUT REPOS MATELAS DAUPHIN**

Charny 2300, 17e Avenue 832-2951  
Québec 85, Marie de l'Incarnation 527-7178  
Sainte-Foy Place Belle Cour 657-1494  
Charlesbourg Place Lebourgneuf 622-0492  
Bic comté de Rimouski 736-5542  
Scott Jonction 1169, rte Kennedy 387-5451  
Saint-Anselme 23b, rue Bégin 885-4416

**SE TERMINE SAMEDI**

Dès le début des travaux au Manoir Richelieu

# Malenfant dit avoir été harcelé et menacé

♦ Dès qu'il a demandé des soumissions à des entrepreneurs pour rénover le Manoir Richelieu, Raymond Malenfant a commencé à être harcelé et à recevoir des menaces pour que les ex-travailleurs de l'établissement soient chargés d'effectuer les travaux. "Nous ne connaissons pas la CSN, nous n'avions aucun préjugé, mais quand on a reçu des menaces pendant la construction on s'est dit que le dossier était mal parti. On savait ce qui s'était passé avant notre arrivée avec ce syndicat et on a conclu que ça ne ferait que se répéter".

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

Raymond Malenfant a fait cette révélation hier lors d'une entrevue qu'il accordait à une station de télévision communautaire de Charlevoix au sujet du Manoir Richelieu, du mont Grand-Fonds et du rapport de Raymond Leboeuf. L'entrevue de plus de 35 minutes a été réalisée au Manoir Richelieu samedi dernier et Raymond Malenfant y a posé comme condition qu'elle soit diffusée intégralement.

"Pour rénover le Manoir en trois mois, je devais m'adresser à des gens compétents. Le travail était de taille et je devais faire appel à des travailleurs spécialisés dans la construction, a-t-il expliqué, c'était le temps de construire et après on aurait négocié avec le syndicat. Devant les pressions nous

## Opposition au rapport Leboeuf

♦ La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain demande au gouvernement du Québec de se dissocier du rapport Leboeuf qui "en aucune manière, ne peut apporter une contribution valable et opportune à la recherche de solutions."

Dans une lettre adressée au ministre Yvon Picotte, la chambre précise: "dans une société démocratique, qui repose sur le principe fondamental que les citoyens sont régis par des lois plutôt que par des opinions, il nous apparaît extrêmement regrettable que le rapport d'un haut-fonctionnaire, Monsieur Raymond Leboeuf, recommande des interventions de l'Etat de nature à brimer le droit de propriété."

"En plus de recommander au gouvernement de se mettre en marge des lois et principes directeurs de notre société, le rapport Leboeuf présente une analyse superficielle et biaisée de la situation qui perdure dans Charlevoix".

## Le groupe Roche intéressé par le massif de Petite-Rivière

♦ (PC) - Le consortium dirigé par le Groupe conseil Roche Ltée a confirmé son intérêt à s'engager dans le développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François, dans le comté de Charlevoix.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Yvon Picotte a indiqué, hier, par communiqué, avoir reçu une lettre du consortium où il explique son désir de négocier une proposition d'investissement pour un centre de séjour à vocation internationale.

Des études de faisabilité concluent qu'il est possible de développer un centre touristique quatre saisons dans cette région.

**COURS DE SERVICE AU BAR**  
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC  
COURS de CONNAISSANCES des VINS  
Permis culture personnelle 719551 min. Éducation du Québec  
692-0310

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1987 DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**  
**AVIS DE CONVOCATION**  
Par décision du Conseil d'administration, avis est par les présentes donné que la 65<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, à l'Hôtel Rome-Elizabeth, le 26 février 1987 à 9h00 a.m.  
**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, Mario Dumais**  
Donné à Montréal, ce 18<sup>e</sup> jour de novembre 1986.

**SEALMASTER**  
SUPPORT À PALIER (Pillow Bloc)  
**GBS** GENERAL BEARING SERVICES INC.  
473, Dorchester sud, Québec  
Tél.: 529-9088  
Service d'urgence 24 heures  
Télex: 051-3516

avons changé d'idée en cours de route", a confié l'homme d'affaires.

M. Malenfant a rappelé qu'il a demandé aux gens de Charlevoix de poser leur candidature le printemps dernier et qu'il s'est engagé à donner priorité aux anciens employés, "si la CSN avait laissé faire les travailleurs on ne se retrouverait pas dans cette situation", conclut-il en disant que de toute façon il aurait embauché seulement 80 employés parce que le domaine de la restauration et des bars est totalement inconnu à son entreprise, "nous n'aimons peut-être pas nous salir les mains dans les chaudrons mais nous débouchons les toilettes".

M. Malenfant s'est dit incapable

de comprendre la CSN qui après un an de conflit se dit prête à déchirer la dernière convention collective qu'elle a signée, "ce sont des sottises. On peut difficilement croire la CSN après ce qui est survenu au mont Grand-Fonds".

### Une question d'honnêteté

Raymond Malenfant a de nouveau conté qu'il s'était entendu avec les travailleurs du centre de ski du mont Grand-Fonds après en avoir fait l'acquisition, "les employés étaient contents quand nous les avons rencontrés la première fois. Tant que la CSN n'a pas mis son nez dans le dossier, tout a bien été", affirme l'homme d'affaires en disant ne plus rien y comprendre, "un homme ne peut pas être bon une

journée et mauvais le lendemain".

Selon Raymond Malenfant, le lock-out décrété à la fin du mois de décembre revenait à une question d'honnêteté envers sa clientèle et la population de Charlevoix, "nous n'avions plus le choix, nous devions agir parce qu'en semaine le centre fonctionnait et que quand la fin de semaine venait, les gens se butaient à une ligne de piquetage", dit-il en insistant sur le fait qu'il pourrait ouvrir la centre au cours des prochaines heures si les travailleurs manifestent l'intention de retourner au travail, "nous ne sommes pas ici pour pénaliser les gens, nous sommes dans Charlevoix pour faire des affaires et pour que d'autres fassent des affaires".

Quant au chaos social qu'on lui prête depuis son arrivée dans Charlevoix, M. Malenfant demande à la population de se mettre à sa place, "est-ce que vous accepteriez de perdre des millions de dollars? Est-ce que vous accepteriez que la CSN vous montre comment les perdre?", interroge-t-il en invitant les charlevoisiens à venir voir ce qu'il a réalisé depuis le mois de janvier 1986.

### La clé sur la porte

Depuis que le conseiller spécial du gouvernement Bourassa, M. Raymond Leboeuf, a rendu public son rapport, Raymond Malenfant n'a jamais caché qu'il n'était pas du tout d'accord avec les conclusions de l'expert en relations de travail, "si j'avais accepté d'appliquer la solu-

tion soi-disant miracle de Leboeuf cela revenait à dire de mettre la clé dans la porte dans 6 mois. Avec son expérience du monde du travail, je n'arrive pas à comprendre qu'il ait pu en arriver à pareille conclusion".

"On doit me chasser de Charlevoix pour faire plaisir à la CSN", rétorque l'homme d'affaire en insistant sur le fait que Raymond Leboeuf n'aurait jamais dû être nommé parce que son mandat était de rapprocher les deux partis alors qu'il en est arrivé au résultat contraire.

Raymond Malenfant doit rencontrer demain le ministre du Tourisme, Yvon Picotte pour discuter des conclusions du rapport Leboeuf.

# Des tarifs qui font jaser!

Oui, les nouveaux tarifs interurbains de Bell Canada vous offrent une excellente occasion d'appeler plus souvent ceux qui vous sont chers...  
...et de jaser un peu!

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, ces nouveaux tarifs vous font réaliser des économies très intéressantes sur la plupart de vos appels interurbains.

**RÉDUCTIONS DES TARIFS INTERURBAINS AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET DANS CERTAINES PARTIES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Bell a apporté certaines modifications à ses tarifs interurbains. Ces modifications sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987. En général, elles se traduisent par une réduction globale de vos frais d'interurbain.

Exemples d'appels de 5 minutes\* du lundi au vendredi entre 18h et 23h

Appel entre	Avant le 1 <sup>er</sup> janv. 1987	Depuis le 1 <sup>er</sup> janv. 1987	Réduction \$	%
Montréal et Toronto (314 milles)	2,18 \$	1,57 \$	0,61	28
Québec et Chicoutimi (114 milles)	1,94 \$	1,43 \$	0,51	26
Sherbrooke et Montréal (83 milles)	1,77 \$	1,40 \$	0,37	21
Granby et Saint-Jean (27 milles)	1,07 \$	0,87 \$	0,20	19

\* sans l'intervention du téléphoniste

**MODIFICATIONS AUX PÉRIODES DE TARIFS RÉDUITS**  
Des modifications ont également été apportées, le 1<sup>er</sup> janvier 1987, aux périodes de tarifs réduits pour les communications interurbaines au Québec et en Ontario.

Nouvelle grille des périodes de tarifs réduits	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
8 h - 12 h	Aucune réduction						
12 h - 18 h	Réduction de 33%						
18 h - 23 h	Réduction de 33%						Réduction de 60%
23 h - 8 h	Réduction de 60%						

*Profitez-en*

*Super!*

*Facile à retenir*

Pour d'autres informations, composez sans frais le **1 800 363-0430**

L'efficacité passe par Bell<sup>™</sup>

**Bell**

Membre du réseau national Telecom Canada

## Projet hydro-électrique sur la Sainte-Marguerite

# Les Montagnais opposent un "non" ferme

♦ SEPT-ÎLES - La rivière Sainte-Marguerite est territoire indien et, quant au projet de centrale d'Hydro-Québec, les Montagnais disent non.

par Marc SAINT-PIERRE

C'est ce qu'a indiqué, hier, le chef des Montagnais de Sept-Îles et Maloténam, Chrysologue Ambroise.

Le chef Ambroise dirige depuis cinq ans les destinées des 1,800 Amérindiens montagnais localisés à Sept-Îles et à Maloténam, quelques kilomètres plus à l'est.

"Les Montagnais disent carrément non au projet de développement hydro-électrique de la Sainte-Marguerite. Ce projet menace un territoire amérindien. Les Montagnais n'ont jamais cédé leur territoire et ils ne donnent pas leur autorisation", a dit au SOLEIL M. Ambroise... "En sachant qu'ils (Hydro-Québec) vont le faire quand même", a toutefois nuancé le chef montagnais.

Les autochtones ne veulent pas

empêcher la société québécoise de se développer mais ce développement ne doit certes pas se faire au détriment de leurs droits, a précisé en substance, de son côté, Edmond Malec, vice-président du Conseil Attikamek-Montagnais (CAM). M. Malec coordonne l'action des villages montagnais des Moyenne et Basse-Côte-Nord et du nord. À l'occasion des audiences publiques concernant le projet hydro-électrique du lac Robertson, le vice-président avait notamment brassé la cage d'Hydro-Québec.

Sept-Îles-Maloténam n'est pas membre du CAM mais il est d'ores et déjà certain qu'il y aura une action commune au sujet de la Sainte-Marguerite.

Hydro-Québec a confirmé, jeudi, qu'elle avait l'intention de lancer dans trois ou quatre ans un projet hydro-électrique de \$1,5 milliard sur la rivière Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles. Projet qui consiste à mettre en place à 80 kilomètres en amont de l'embouchure une centrale de 822 mégawatts, soit l'équi-

valent des deux tiers de la Manic V actuelle.

Or, dans l'esprit du chef Ambroise, il est clair que le projet hydro-québécois va mettre sens dessus dessous un territoire où chassent et trappent les Montagnais. "C'est notre culture qui est en jeu. Nos chasseurs ne pourront plus trapper si leur territoire est brisé", a dit le chef autochtone.

"Nous allons réclamer de nous faire entendre pour expliquer ce que nous allons perdre dans le projet", a repris M. Ambroise.

M. Malec a indiqué pour sa part que les gouvernements canadien et québécois ont accepté depuis peu le principe de ne pas réaliser de projet dans les territoires des Amérindiens tant qu'il n'y a pas accord de leur part.

"Nous sommes prêts à nous asseoir avec le gouvernement pour négocier", a dit M. Malec.

Mais cet accord n'est semblé-t-il pas pour demain la veille. Le chef Ambroise perçoit déjà de l'incompréhension de la part de la so-

ciété d'État.

De un, le chef note qu'il n'y a pas de saumon dans la Sainte-Marguerite tel que l'affirmait, jeudi, le vice-président d'Hydro, Laurent Hamel. "C'est toujours comme ça avec le monde de Montréal. Ils se trompent souvent avec nous autres", a-t-il constaté.

De deux, M. Ambroise a déploré

avoir appris le développement de la Sainte-Marguerite par les médias. "Il s'agit de notre territoire. Les premiers à être mis au courant, ça aurait dû être nous autres", a-t-il dit.

De son côté, le vice-président du CAM a noté que les Montagnais sont disposés à négocier mais ils refuseront toujours que leurs droits

soient éteints à jamais. Pas question, a-t-il ajouté en substance, d'un accord du même ordre que celui des Cris à la Baie James.

"Nous nous battons le temps qu'il faudra", a dit M. Malec.

Les Cris ont en quelque sorte "vendu leurs droits", a noté à ce propos M. Ambroise. "Nous autres, les Montagnais, on ne veut pas", a-t-il affirmé.

## En matière de langue de travail

# La GRC devra se mettre au pas

♦ OTTAWA (PC) - Après dix ans d'unilinguisme à la tête de la police fédérale, le prochain commissaire de la Gendarmerie royale sera à tout le moins bilingue, a laissé entendre hier le Solliciteur général James Kelleher.

Sans vouloir l'affirmer catégoriquement - "je suis lié par un processus de sélection", a-t-il dit - M. Kelleher a toutefois indiqué que le bilinguisme serait un critère crucial dans le choix du prochain commissaire de la GRC, "qui sera annoncé avant la fin mars".

Hier, en Chambre, les députés libéraux Jean Robert Gauthier et Jacques Guilbault ont accroché le grelot aux révélations percutantes du numéro un de la GRC au Québec, le commandant Jean Julien, qui, dans une lettre à son patron à Ottawa, Robert Simmonds, se plaignait

amèrement du sort réservé aux francophones au sein de la GRC.

Hier, le député Gauthier a réclamé le remplacement immédiat du commissaire Simmonds, unilingue anglophone, dont le mandat de dix ans se termine à la fin mars. "Il faut que son remplaçant soit bilingue et fasse preuve d'ouverture d'esprit pour entreprendre les changements nécessaires afin que la GRC respecte enfin la Loi sur les langues officielles", a-t-il lancé. L'intention avouée de la GRC de réduire de 20 à 14 pour 100 sa proportion de francophones dans ses effectifs, "signifie en clair 1,000 francophones de moins dans la GRC", a-t-il ajouté.

La prise de position du ministre Kelleher survient la veille même d'une nouvelle comparaison du commissaire Simmonds devant le

Comité sur les langues officielles des Communes. Le commissaire Simmonds doit être accompagné aujourd'hui par le commandant Jean Julien, responsable pour le Québec et auteur d'une lettre vitriolique à M. Simmonds sur la façon dont la GRC bafoue les directives du Conseil du trésor sur la proportion de francophones dans ses effectifs.

Dans sa lettre, le commandant Julien critiquait notamment l'intention avouée de faire passer de 20 pour 100 à entre 12 et 15 pour 100 la proportion des francophones dans la GRC, alors que, dans les autres ministères, la proportion de francophones est de 30 pour 100. Le commandant québécois signalait même que le nouveau programme de bilinguisme à la GRC était "truffé d'exceptions et d'échappatoires", et "qu'il s'éloignait passablement plus des politiques et des modalités du Conseil du trésor" que la GRC ne l'avait prétendu.

« **Concours Mots Insolites** »

Tous les jours, Robert Gillet et ses invités prononcent un mot insolite

Participez chaque semaine en trouvant au moins 3 mots insolites et courez la chance de gagner de magnifiques prix. Tirage tous les jeudis à Gillet... pure laine.



**Gillet... pure laine**

A la télévision de Radio-Canada.

En semaine, 17h00 à Québec, Du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles.

**À GAGNER CETTE SEMAINE**

laveuse-sécheuse **Inqlis**

AMEUBLEMENTS **TANGUAY**

Remplir ce coupon et le retourner à Gillet... pure laine, MOTS INSOLITES, Radio-Canada, C.P. 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2 ou le déposer à Place Fleur de Lys aux heures et jours d'enregistrement.

lundi le \_\_\_\_\_ mardi le \_\_\_\_\_ mercredi le \_\_\_\_\_ jeudi le \_\_\_\_\_ vendredi le \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ C.P. \_\_\_\_\_

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec



Société immobilière du Québec

## Appel d'offres

**PROJET: 403-10-18**  
Construction d'un établissement de détention  
Boul. Parent  
Trois-Rivières, QC  
Cité Trois-Rivières

Ajouter aux spécialités mentionnées à la première phrase du texte de l'appel d'offres, qui a paru dans les journaux du 20 janvier 1987, celle de la STRUC-TURE qui a été omise et qui est également incluse aux travaux.

**Date et heure limites de réception des soumissions:**  
Le mercredi 25 février 1987  
à 15 heures

Guy Vachon, Ing.  
Vice-président construction

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC 200-11-000066-871 No Surintendant: 031203

**COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)**

Dans l'affaire de la faillite de: GUY LECLERC (209-040-203) informaticien, demeurant au 3650, Lanthier, # 302, Ste-Foy, Qué. G1X 4C2. **Débiteur**

Avis est par les présentes donné que Guy Leclerc, 3650, Lanthier, # 302, Ste-Foy G1X 4C2, a fait une cession le 26e jour de janvier 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de février 1987, à 13:30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, à 410, Charest est, Suite 400, Québec, Qué.

Daté de Ste-Foy, ce 26e jour de janvier 1987.

**RAYMOND ROY, SYNDIC**  
2160, rue Lavoisier  
Ste-Foy, Qué. G1N 4B3  
TÉLÉPHONE: (418) 687-1271

# LE SOLEIL et **CHRC** 80

## font équipe

et ouvrent les hostilités dès la première émission contre les représentants d'autres médias d'information



1re ÉMISSION:  
**MARDI, 3 FÉVRIER 1987**  
À 19H30  
À LA TÉLÉVISION DE  
 **Radio-Canada**

# ULTRAQUIZ

## LANCE ET COMPTE



1,000,000\$  
en prix

(près de 50,000\$ par semaine)

Le plus important  
jeu télévisé jamais  
produit au Canada



## ARTS ET SPECTACLES

## Cinémas Unis toujours à la recherche d'un pdg pour le Québec Le duo Chabot-Gagnon reste chez Odéon

♦ La "saignée" qui devait se faire dans la haute direction de Cinéplex Odéon au profit de Cinémas Unis n'aura pas lieu. MM. Claude Chabot et Guy Gagnon restent en effet à la direction québécoise de la première chaîne de salles de

par Léonce GAUDREAU

cinéma. Pour avoir accepté de demeurer au service de Cinéplex Odéon, leur grand patron torontois, Harth Dabinsky, leur offre en prime un plus grand pouvoir de décision sur les activités de la so-

ciété au Québec.

Le président et directeur général Claude Chabot voit avec plaisir son collègue Guy Gagnon accéder au nouveau poste de vice-président et directeur général adjoint à la programmation. C'est une promotion qui signifie, de commenter, hier, au SOLEIL, Claude Chabot, une plus grande participation de Canadiens-français à la direction de Cinéplex Odéon par cette voix prépondérante au conseil d'administration. Et ce qui veut dire aussi, selon lui, des possibilités d'a-

voir plus d'argent pour la rénovation des salles.

C'est donc dire que le "retour" spectaculaire du duo Chabot-Gagnon chez Cinéplex Odéon signifie que la grande chaîne concurrente, Cinémas Unis, doit toujours poursuivre ses recherches pour trouver un successeur à son président et directeur général pour le Québec. M. Don Drisdelle doit en effet quitter son poste à la fin de février et son remplaçant n'est toujours pas nommé.

La nouvelle du passage presque

confirmé de Chabot et Gagnon avait créé, la semaine dernière, un certain émoi parmi le personnel des deux chaînes, d'autant plus qu'on ne fait pas cachette de la lutte vigoureuse que se livrent les deux compagnies pour dominer le marché du cinéma, à Québec comme ailleurs.

L'indépendant Roland Smith

Pour assurer la succession de M. Chabot, on avait évoqué plusieurs noms, dont celui de M. Roland Smith, le propriétaire de l'Ou-

tremont, le Laurier et l'Autre cinéma, à Montréal. Celui-ci a confirmé qu'il avait été approché par M. Drabinsky, mais que les discussions n'avaient pas eu le temps d'aller trop loin. Est-il possible maintenant que Cinémas Unis lui fasse des propositions? Sans présumer de l'avenir, Roland Smith assure qu'il n'y eu rien à ce jour.

L'un des rares propriétaires indépendants (en comparaison avec les deux chaînes) au Québec, M. Smith apparaît en effet dans le mi-

lieu comme l'une des quelques rares personnes à connaître suffisamment le marché pour occuper de tels postes. Il pratique son art depuis maintenant 21 ans. Ancien propriétaire du Cartier à Québec, il aide encore à la programmation de ce cinéma, comme il le fait avec d'autres cinémas indépendants à Hull et à Sherbrooke. Son entrée dans le circuit des grandes chaînes de cinéma risquerait de réduire encore davantage le territoire encore occupé par des propriétaires indépendants. ●

# Dès ce soir, 20h00

La série

# LE MATOU

En 6 épisodes. D'après le roman d'Yves Beauchemin. En vedette: Serge Dupire, Monique Spaziani, Jean Carmet et Guillaume Lemay-Thivierge. Réalisation: Jean Beaudin. Productrice: Justine Héroux. Une présentation des agents du Permanent.



Radio-Canada  
Québec 11/Câble 6

ARTS ET SPECTACLES

# Décès de l'auteur des "Canons de Navarone"

L'écrivain britannique Alistair MacLean, auteur du roman *Les Canons de Navarone*, est décédé, hier, à l'âge de 64 ans, des suites d'une attaque cardiaque dans un hôpital de Munich (RFA).

Domicilié à Genève, en Suisse, l'écrivain a été victime d'une attaque cardiaque il y a trois semaines. Alistair MacLean est l'auteur de romans de guerre et d'aventure publiés à des millions d'exemplaires et dont plusieurs ont été adaptés à l'écran. Son plus grand succès reste son second roman, *Les Canons de Navarone* (1957), dont l'action se déroule pendant la Seconde Guerre mondiale. Un film en a été tiré en 1959.

Après *Les Canons de Navarone*, les plus grands succès de cet auteur prolifique (29 romans) ont été *Ice Zebra Station* (1963) et *Where Eagles Dare* (1967). Après la guerre, il avait mené des études de littérature à l'université de Glasgow, tout en vivant de petits emplois. Tour à tour postier, puis balayeur, il devient professeur d'anglais près de Glasgow. D'un naturel réservé, MacLean ne donnait que peu d'interviews. Interrogé sur son succès littéraire, en 1985, il déclarait: "Je me contente d'écrire des histoires simples. Il y a suffisamment de violence dans le monde sans que j'en rajoute." MacLean avait choisi de s'installer en Suisse après le succès mondial des *Canons de Navarone*, afin d'échapper au fisc britannique.



Alistair MACLEAN AP

# FM country en Beauce: les opposants continuent la lutte

SAINT-GEORGES - Le Regroupement des auditeurs beaucerons (RAP) continuent de contester la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui a accordé une licence FM western à la station radiophonique CKRB, de Saint-Georges.

par Paul-Henri DROUIN

Le dernier geste posé par le RAP a été la remise d'une première tranche des différentes interventions du public beauceron s'opposant à la venue d'une station FM country-western en Beauce, comprenant une pétition de plus de 6.000 noms. De plus, 70 beaucerons y sont allés de lettres personnelles à l'endroit de Mme Flora

McDonald, ministre des Communications.

Ces interventions du public ont été remises au député de Beauce aux Communes, M. Gilles Bernier, à la demande des fonctionnaires du ministère des Communications, a indiqué au SOLEIL, Mme Diane Faucher, porte-parole du RAP, en soulignant que d'autres lettres de protestation ont aussi été envoyées à Mme McDonald par le poste.

Selon Mme Faucher, "autant les commentaires émis par les signataires de la pétition que le contenu des lettres prouvent l'insatisfaction totale des gens à l'égard de la décision du CRTC et l'hostilité très grande à l'égard du format musical country-western".

Elle fait part que le RAP est un organisme spontané qui a pris naissance au début de la présente année. Les objectifs sont d'établir clairement que les beaucerons ne désirent pas de radio FM country-western et que parmi les quatre projets présentés au CRTC pour l'obtention d'un permis FM pour la Beauce, celui du Groupe FM-03 représentait un consensus très large de ce qui était attendu sur la bande FM.

Si l'on conteste la décision du CRTC, a ajouté Mme Diane Faucher, c'est qu'il est inacceptable, pour des motifs et des raisons très discutables, d'imposer aux beaucerons un véritable ghetto de sous-développement culturel.

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

## CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres referent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Star Trek IV - The voyage Home (4) 70 mm. Stereo Dolby. 19h, 21h10. G. N.B. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

CANARDIÈRE (Galeries Canardière, 661-8575) Prière pour un tueur (-) 19h25, 21h20, 18 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2,50.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) Gamin (1) 19h. G. Etats d'âme (1) 21h30. G. Prix d'entrée: \$2,99; \$2 pour les plus de 50 ans et les moins de 14 ans.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinéma 1: Mission (3) 70mm TDX. 13h15, 16h15, 19h, 21h30. G. Cinéma 2: Top Gun (5) 12h15, 14h30, 16h50,

19h25, 21h45. G. Cinéma 3: Peggy Sue s'est mariée (3) 13h05, 15h20, 17h25, 19h40, 21h50. G. Cinéma 4: Solarbabies (6) v.f. 12h15, 14h20, 16h30, 18h, 21h, 14 ans. Cinéma 5: Les fous de bassan (4) 12h45, 15h, 17h15, 19h35, 21h45, 14 ans. Cinéma 6: Le déclin de l'empire américain (3) 12h30, 14h40, 16h55, 19h10, 21h20, 14 ans. Cinéma 7: Platoon (3) v.o.a. Dolby stereo. 13h45, 16h40, 19h20, 21h50, 14 ans. Cinéma 8: Les fugitifs (4) 13h30, 15h30, 17h25, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2,50.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) A propos d'hier soir (4) 12h, 21h30, 14 ans. Souvenirs d'Afrique (3) 13h. G. Witness (4) 14h, 17h45, 14 ans. Le moment de vérité no 2 (4) 15h45, 21h. G. Neige (4) 16h, 19h45, 14 ans. P. Prix spécial pour ce film seulement: \$2,50. Brazil (2) 18h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 pour les 50 ans et plus; \$2,50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2451). Salle 1: Jumpin' Jack Flash (5) v.f. 19h, 21h. G. Salle 2: Jean de Florette (3) 19h, 21h10. G. Salle 3: Crocodile Dundee (4) v. française. 19h20, 21h20. G. Salle 4: Le nom de la rose (4) 18h40, 21h, 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

LIDO (Lévis 837-9234) Salle Lévis 1: Top gun (5) 19h30. Le fic de Beverly Hills (4) 21h30. G. Salle Etchemin 2: Les fous de bassan (4) 19h30, 21h30. Prix d'entrée: \$2,50; \$1,50 pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Otage du désir (-) 13h40, 16h10, 18h45, 21h20. Dépannage en tout genre (-) 14h55, 17h30, 20h05. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Bach et Botine (4) 13h, 15h15, 17h25, 19h30, 21h30. G. Salle 2: Antartica (4) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h25. G. Salle 3: La mouche (4) 15h, 19h05. Aliens le retour (3) 12h30, 15h40, 20h50, 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2,50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: La septième cible (4) 19h30, 21h30. G. Salle 2: Man des sources (-) 19h, 21h10. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: Outrageous fortune (-) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, 14 ans. Salle 2: The Bedroom window (-) v.o.a. 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. G. Salle 3: The Golden Child (5) 13h45, 15h40, 17h35, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Auj. 14h, 17h, 19h. Plein Sud, destination Soleil.

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY. Auditorium Joseph-Lavergne, 350 rue Saint-Joseph est. Ce soir 19h30 J'ai pas dit mon dernier mot (-) de Yvon Provost. La présentation sera suivie d'un débat avec Tina Célestin, chef du service de la terminologie ponctuelle à l'Office de la langue française; Pierre Georpeult, directeur des études et recherches au Conseil de la langue française; Suzanne Paradis, écrivain et Claude Poirier, professeur à l'université Laval et directeur du projet Trésor de la langue française au Québec. Sujet: "Le français au Québec est-il menacé?"

CINÉMATHEQUE, salle 4461, pavillon Jean-Charles-Bonenfant, université Laval. Auj. 12h. Le vieux fusil (-) Entrée libre.

Le Cinquième Monde. Au 454 rue Caron (près de la gare centrale). Rens: 647-5855. Ce soir 19h30. Film sur "La situation des femmes en Amérique Latine". Au 454 rue Caron (près de la gare centrale). Rens: 647-5855

Le Renouveau spirituel de l'Inde, présenté par le centre de Raja Yoga de Québec. Ce soir 19h30. Au 630 des Jésuites, app. 7. Rens: 682-0203 ou 3152. Entrée libre.

## CONFÉRENCE

La Société des Amis du Jardin Van den Rende. Ce soir 19h45. Invité: Georges Ginguin. Sujet: Choix et entretien des plantes grimpances à fleurs. Pavillon Comtois. Rens: 656-3410.

Association Québec-France (section de Québec). Ce soir 17h. Sujet: Aspects méconnus de la chanson française. Invité: Antoine Fafard. Petit Séminaire de Québec. Prix d'entrée: \$3. Rens: Yvon Godin 872-2429.

Association des parents de jumeaux. Sujet: Les jumeaux de l'héritité. Invité: Claude Bouchard de l'université Laval. Ce soir 20h

Local 6 du centre François Charon, 525 boul Hamel. Rens: 627-3115.

Les mardis-causerie du YWCA. Auj. 12h. Invité: Claire Dubé-Moneau, infirmière au service d'information en contraception et sexualité de Québec. Sujet: L'ostéoporse. Prix d'entrée: \$3. Rens: 683-2155.

Les conférences de l'université Laval. Auj. 10h15: Forsterie "Some unique responses of frankia to external oxygen supply". Invité: W.B. Silvester. Salle 1128, pavillon de Forsterie. Auj. 11h30: Les Mardis du Laboratoire de gérontologie sociale. Sujet: Les retraités de Charlesbourg. Invité: Renaud Santerre. Salle 3472, pavillon Charles-de Koninck. A 12h30: Biocinoche "Introduction du boeuf musqué au Nouveau-Mexique". Invité: Didier Lehenaff. Salle 2830, pavillon Alexandre-Vachon. A 16h: Biologie: Social Groups en Behavioral Control of Sex Change in Coral Reef Fish. Invité: Douglas Y. Shapiro. Salle 3046, pavillon Alexandre-Vachon. Ce soir 20h: Didactique "Stratégies communitives - métacognition". Invité: Gilles Collard. Salle 1013, pavillon des Sciences de l'éducation.

Les Ateliers du Mat. Conférence-information sur "L'accès au mieux-être par la relaxation-biosynergique" par Claude Lebasnier. Ce soir 19h30. Au 325 boul Saint-Cyrille ouest. Rens: 527-4847.

## LE CARNAVAL



### Concours international de sculpture

Quinze équipes provenant, de la France, du Japon, de la Suède, de la Suisse, de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Finlande, du Mexique, de l'Italie, du Maroc, de l'Espagne, du Québec et du Canada, de même qu'une équipe, invitée d'honneur, constituée d'Inuit de Poste-à-la-Baleine seront à Place du Palais tous les matins dès 8h jusqu'à 8 février. La remise des prix se fera le 8 février à 14h et le public est invité à voter deux heures avant la remise des prix, pour l'oeuvre de son choix.

# Parmesan "Spécial" Tropical

**À gagner**  
**10 REPAS de 100\$<sup>ch.</sup>**  
au restaurant  
**Parmesan**  
et  
**DEUX CROISIÈRES**  
Valeur: 2704,30\$  
(un voyage double) d'une semaine dans les Caraïbes, comprenant les voyages Québec-Miami-Québec en avion

## Spécial Tropical

Pour participer:

- A.** Remplissez le coupon ci-dessous.
- B.** Écoutez CITF-FM, 107,5 et inscrivez le mot de passe de cette promotion sur le coupon.
- C.** Allez déposer vos coupons au restaurant "Au Parmesan", 38, rue Saint-Louis, Québec.

## THÉÂTRE

sCHNOUTE par l'Aubergine de la macédoine. Conçu et joué par Josette Dechene, Pierre Potvin et Paul Vachon. Jeudi au samedi 20h30. Théâtre de la Borée, 1091 1/2 rue Saint-Jean. Réservations: 694-9631 à compter de 15h. Se termine le 7 février.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT présente Le bourgeois gentilhomme de Molière. Avec André Montmorency, Micheline Bernard, Jean-Jacqui Boutet, Martin Dion, François Dupuis, Louis-Georges Girard, Marie-Ginette Guay, Jacques Leblanc, Roland LePage, René Massicotte, Léo Munger, Richard Thériault, Guyaine Tremblay et les danseurs de Danse Partout. Sur scène: 30 comédiens, danseurs, musiciens et chanteurs. Mardi au samedi 20h. Salle Octave-Cremazie du Grand-Théâtre de Québec. Se termine le 7 février. Des supplémentaires auront également lieu les 7 février et 8 février 14h, ainsi que mardi et mercredi 10 et 11 février 20h.

## SPECTACLE

LES TROIS MIMES. En fait, ils sont quatre: Pierre Rivard, Christian Barrette, Marc Roberge et Denis L'abranche. Spectacle humoristique dans le cadre du théâtre-midi. Mar. à jeudi 12h. Local 0322, pavillon Maurice Pollack, université Laval. Entrée libre.

## RÉUNIONS

Le Groupe Chantelait. Réunion d'information sur: L'alimentation de la mère et du bébé ainsi que les médicaments chez la femme allaitante. Ce soir 19h30 C.L.S.C. Laurentien, 1320 rue Saint-Paul, Ancienne Lotrette. Rens: 871-0398.

Le Centre jour "Info Contact". Auj. 13h30. Sujet: Les médicaments (pharmacie familiale). Invité: Jean-Claude Marquis. Centre Communautaire Delphis Marois, 300 rue de l'Entrain, St-Augustin. Rens: Marie (878-2216 ou 1478-4486). Possibilité de garde-rie sur place.

## A SURVEILLER

### Le RAP 1987 de Saint-Thomas d'Aquin

Qui ne se souvient avec nostalgie de ces années d'adolescence? De ces copains, copines avec qui on a partagé tant de confidences et que l'on ne voit plus? Le RAP 1987 (Retrouvailles des anciens paroissiens 1987) de Saint-Thomas d'Aquin tiendra une soirée retrouvailles samedi 20h au Sous-sol de l'église Saint-Thomas d'Aquin, 824 ave Paradis. Prix d'entrée: \$10. Ceux qui ne pourront être présents pourraient faire parvenir quelques mots donnant de leurs nouvelles, ça serait grandement apprécié.

### Un voyage en URSS

Tatiana Lamarre, en collaboration avec la Société Culturelle Québec-URSS-Inc. organise un voyage en URSS du 3 au 17 juillet. Quelques places sont encore disponibles. Rens: 527-4272.

### Un nouveau service "Mûrir ensemble"

"Mûrir ensemble" est un nouveau service d'entraide pour les adolescents et les jeunes adultes en difficulté. Disponible du lundi au vendredi entre 18h et 23h, ce service d'écoute téléphonique anonyme est réservé à toute personne de 14 à 25 ans qui vit des difficultés. On peut également offrir un groupe d'entraide pour les jeunes qui ont des difficultés sur le plan de la communication ou des relations avec les autres jeunes. Rens: 683-1790 ou 1799.

### Concours vidéo

Obscure relance son concours "Minutes vidéo" pour une deuxième année. Ouvert à tous, il permet à 15 participants(es) ou équipes de réaliser une séquence vidéo de deux minutes. Il n'est pas nécessaire de posséder de l'expérience en audio visuel, puisqu'Obscure se charge de fournir l'encadrement nécessaire et l'équipement. Cette année, la séquence sera dans le contexte de Folie/Culture et traiter des manifestations de la folie chez les hommes ou les femmes. La présentation publique se fera durant l'événement Folie/Culture prévu pour les semaines du 22 avril au 3 mai. Coût: \$15. Incriptions avant le 20 février. Rens: 529-3775.

### Fin de semaine de croissance

"Rendez-Vous, croissance du couple" offre des sessions de 48 heures pour les couples qui désirent mieux se connaître, améliorer ses communications, apprendre à reconnaître ses différences, etc. Trois fins de semaine sont proposées. Il s'agit du 20 au 22 février (pour ceux qui en ont déjà vécu un) ou du 13 au 15 mars, 24 au 26 avril (pour ceux qui n'en ont jamais vécu). Rens: Nicole ou Jean-Claude Boivin (872-4160) ou Micheline Servant et Gilles Turcotte (626-0016).

# Parmesan "Spécial" Tropical

NOM: .....

ADRESSE: .....

TÉL: .....

Mot de passe: .....

**CITF-FM**  
FM  
**107,5**

**LE SOLEIL**

Pour l'Amour de la Musique



Une scène très dure du film "Platoon" avec Tom Berenger. Au cinéplex Charest.



Alexandre Sitkovetski, du groupe rock Autograf, Alan Thicke et le compositeur canadien David Foster.

# Pour Rendez-Vous 87 Aubut déplace des montagnes de rock!

♦TORONTO - Pour ajouter une note pop à sa polyphonie *Rendez-Vous 87*, Marcel Aubut a trouvé l'idée géniale d'inviter le choeur de l'Armée rouge à enregistrer chez nous une chanson composée par un Canadien vivant aux États-Unis. Suivant toujours le patron des rencontres Canada-URSS, il nous propose également un marathon rock avec des groupes canadiens, Glass Tiger et Red Rider, américain, Chicago, et russe, Autograf. Vous avez bien lu: un vrai groupe rock russe sera au Colisée, le jeudi 12 février.

par Régis TREMBLAY

Et pour ne pas faire les choses chichement, M. Aubut a annoncé tout cela dans une conférence de presse à Toronto, hier midi. Dans un hôtel près de l'aéroport, nous étions une horde de journalistes québécois et montrealais, avec quelques spécimens de la presse locale. On ne pouvait pas annoncer pareilles nouvelles à Québec, en français seulement.

Seulement voilà: dans la salle, à part la meute de journalistes venus aux frais de la princesse, il n'y avait d'artiste présent que Tom Cochrane, un membre de Red Rider. David Foster, compositeur de la chanson porte-bonheur de *Rendez-Vous 87*, *Love Lights The World*, répondait aux questions de M. Aubut par le truchement de la vidéo, depuis Los Angeles. D'ailleurs, il était un peu hirsute,

puisqu'à L.A., il était seulement 7h du matin. Pas un seul musicien du groupe Chicago, principale attraction du show rock.

"Marcel est un type très convaincant, il n'a pris que cinq minutes à me convaincre, quand il est venu chez moi, en juin dernier", a déclaré Foster. Tant et si bien qu'en plus de composer la chanson demandée, il s'est débrouillé pour amener avec lui le groupe Chicago, dont il est le producteur. Le célèbre ensemble viendra au Canada pour la première fois, et ce sera expressément pour *Rendez-Vous*: Québec sera la seule ville canadienne sur son itinéraire.

### Tous les morceaux sont en place

Même s'il ne s'agit pas de la chanson thème de *Rendez-Vous 87*, *Love Lights The World*, dans la lignée pacifiste de *We Are The World*, devrait prolonger l'impact international de l'événement. C'est le samedi 7 février, que David Foster enregistrera les voix, dans un studio de Québec. Il s'est rendu à Moscou, récemment, pour apprendre sa chanson aux 200 choristes de l'Armée rouge. Ils auront donc eu le temps de répéter. Vous savez comment sont ces Russes: ils ne font rien à moitié.

"Après la première audition, ils ont tous applaudi avec enthousiasme", raconte Foster, sur son écran gris perle.

Quant à Marcel Aubut, plus sûr de lui que jamais, il s'est ex-

clamé: "Je ne suis absolument pas nerveux, je suis même très relax. Tous les morceaux sont en place, et les ventes de billets vont bon train. Pour le show rock, 6.000 des 10.000 billets sont déjà vendus. Mais ce n'est rien, à côté du Temple de la Renommée, qui quittera sa demeure torontoise pour la première fois, afin de s'installer pour deux semaines dans notre Manège militaire: 60.000 billets ont trouvé preneur!"

Le succès s'annonce aussi complet pour le Gala international au Grand Théâtre, le mardi 10 février. L'hôte, Alan Thicke (présent à la conférence de presse, non par la vidéo, mais par la magie de l'appel conférence) recevra David Foster, qui aura le don d'ubiquité dans *Rendez-Vous 87*, Ginette Reno, Gordon Lightfoot, L'Armée rouge et encore Autograf. Ajouts de dernière heure: André-Philippe Gagnon, Paul Anka et Crystal Gayle, la chanteuse western aux cheveux à la Rapunzel.

Deux jours avant, soit le dimanche 8 février, à la Salle Albert-Rousseau, il y aura eu le spectacle pour la paix, animé par Jean Lapointe et Yvon Deschamps. En vedette: Gilles Vigneault, Daniel Lavoie, Robert Charlebois, Ginette Reno, Etienne Daho, Diane Tell et toujours Autograf.

Marcel Aubut devait finir sa conférence torontoise par cette exhortation: "Don't miss it! If you miss it, you'll regret it!"

Guillaume Lema-Thivierge, Jean Carmet et Monique Spaziani.

## LE SOLEIL

**L'information quotidienne complète pour 35¢**

35¢ l'édition, du lundi au vendredi

**ABONNEMENT: 647-3333**

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-2838

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi:  
7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche:  
8h00 à 12h00

**OTAGES du DESIR**  
26 film: DÉPANNAGE EN TROIS GENRES  
MIDI-MINUIT  
Des 13h40

**CINEMAS CINEPLEX ODEON**  
250 MARDIS

**EN NOMINATION POUR 4 GOLDEN GLOBE - DONT - Meilleur film (drame)**  
**PLATON**  
AUCUN COUPON OU LAISSEZ-PASSER ACCEPTÉS  
PLACE CHAREST 201

**BACH et bottine**  
LE PARIS

**EN VERSION FRANÇAISE**  
**SOLARBABIES**  
PLACE CHAREST

**LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN**  
PLACE CHAREST

**ANTARCTICA**  
UNE HISTOIRE VRAIE  
LE PARIS

**TOP GUN**  
TOM CRUISE  
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

**PIGGY SUE**  
VERSION FRANÇAISE DE MELBA LEE  
PLACE CHAREST

# Le Conseil de la culture et la situation de la musique à Québec

♦À la suite de consultations avec de nombreux organismes et personnes rattachés au monde de la musique à Québec, le Conseil de la culture de la région de Québec (CCRG) publiait, l'an dernier, une étude faisant le point sur la situation de la vie musicale dans la région 03.

textes de Marc SAMSON

Lors d'un entretien récent avec LE SOLEIL, le CCRG rappelait que ces diverses rencontres avec des musiciens professionnels, des enseignants, des représentants d'organismes de toutes catégories, de diffuseurs, de producteurs, avaient permis de tracer un profil assez exact de la réalité musicale à Québec.

De cette consultation se détachaient principalement deux éléments. L'un encourageant: le dynamisme et la qualité des organismes de production et de diffusion, toutefois aux prises avec de sérieux problèmes financiers; l'autre inquiétant: l'insuffisance et l'aspect inadéquat de l'enseignement musical dans les écoles primaire et secondaire.

À titre d'interlocuteur, le Conseil de la culture a soumis un grand nombre des recommandations à partir de cette étude, tant aux ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation, qu'aux instances municipales, à l'entreprise privée et au milieu lui-même. Recommandations dont certaines ont trouvé réponse chez les organismes ou personnes concernés.

## ART'UALITÉ Jean-Pierre Harvey

♦Le Lieu-Centre en art actuel (629 rue Saint-Jean à Québec) présente jusqu'au 15 février une installation de Jean-Pierre Harvey. Originaire de Chicoutimi (où il a oeuvré au sein du groupe Insertion) mais depuis peu établi à Montréal, ce créateur propose une synthèse à la fois plastique et conceptuelle de son travail des cinq dernières années. L'autorité du cadre (et implicitement celle de tout encadrement...) est notamment mis de l'avant à l'intérieur de cette installation symétrique et rigoureusement délimitée.

**Changements au Télé-Magazine**  
MARDI 3 FÉVRIER  
08h15 TEST PATTERN & MUSIC  
17h00 GILLET PURE LAINE  
18h30 12:15 15 18 21  
32 35 38 41 44 47 50 53 56 59 62 65 68 71 74 77 80 83 86 89 92 95 98 101 104 107 110 113 116 119 122 125 128 131 134 137 140 143 146 149 152 155 158 161 164 167 170 173 176 179 182 185 188 191 194 197 200 203 206 209 212 215 218 221 224 227 230 233 236 239 242 245 248 251 254 257 260 263 266 269 272 275 278 281 284 287 290 293 296 299 302 305 308 311 314 317 320 323 326 329 332 335 338 341 344 347 350 353 356 359 362 365 368 371 374 377 380 383 386 389 392 395 398 401 404 407 410 413 416 419 422 425 428 431 434 437 440 443 446 449 452 455 458 461 464 467 470 473 476 479 482 485 488 491 494 497 500 503 506 509 512 515 518 521 524 527 530 533 536 539 542 545 548 551 554 557 560 563 566 569 572 575 578 581 584 587 590 593 596 599 602 605 608 611 614 617 620 623 626 629 632 635 638 641 644 647 650 653 656 659 662 665 668 671 674 677 680 683 686 689 692 695 698 701 704 707 710 713 716 719 722 725 728 731 734 737 740 743 746 749 752 755 758 761 764 767 770 773 776 779 782 785 788 791 794 797 800 803 806 809 812 815 818 821 824 827 830 833 836 839 842 845 848 851 854 857 860 863 866 869 872 875 878 881 884 887 890 893 896 899 902 905 908 911 914 917 920 923 926 929 932 935 938 941 944 947 950 953 956 959 962 965 968 971 974 977 980 983 986 989 992 995 998 1001 1004 1007 1010 1013 1016 1019 1022 1025 1028 1031 1034 1037 1040 1043 1046 1049 1052 1055 1058 1061 1064 1067 1070 1073 1076 1079 1082 1085 1088 1091 1094 1097 1100 1103 1106 1109 1112 1115 1118 1121 1124 1127 1130 1133 1136 1139 1142 1145 1148 1151 1154 1157 1160 1163 1166 1169 1172 1175 1178 1181 1184 1187 1190 1193 1196 1199 1202 1205 1208 1211 1214 1217 1220 1223 1226 1229 1232 1235 1238 1241 1244 1247 1250 1253 1256 1259 1262 1265 1268 1271 1274 1277 1280 1283 1286 1289 1292 1295 1298 1301 1304 1307 1310 1313 1316 1319 1322 1325 1328 1331 1334 1337 1340 1343 1346 1349 1352 1355 1358 1361 1364 1367 1370 1373 1376 1379 1382 1385 1388 1391 1394 1397 1400 1403 1406 1409 1412 1415 1418 1421 1424 1427 1430 1433 1436 1439 1442 1445 1448 1451 1454 1457 1460 1463 1466 1469 1472 1475 1478 1481 1484 1487 1490 1493 1496 1499 1502 1505 1508 1511 1514 1517 1520 1523 1526 1529 1532 1535 1538 1541 1544 1547 1550 1553 1556 1559 1562 1565 1568 1571 1574 1577 1580 1583 1586 1589 1592 1595 1598 1601 1604 1607 1610 1613 1616 1619 1622 1625 1628 1631 1634 1637 1640 1643 1646 1649 1652 1655 1658 1661 1664 1667 1670 1673 1676 1679 1682 1685 1688 1691 1694 1697 1700 1703 1706 1709 1712 1715 1718 1721 1724 1727 1730 1733 1736 1739 1742 1745 1748 1751 1754 1757 1760 1763 1766 1769 1772 1775 1778 1781 1784 1787 1790 1793 1796 1799 1802 1805 1808 1811 1814 1817 1820 1823 1826 1829 1832 1835 1838 1841 1844 1847 1850 1853 1856 1859 1862 1865 1868 1871 1874 1877 1880 1883 1886 1889 1892 1895 1898 1901 1904 1907 1910 1913 1916 1919 1922 1925 1928 1931 1934 1937 1940 1943 1946 1949 1952 1955 1958 1961 1964 1967 1970 1973 1976 1979 1982 1985 1988 1991 1994 1997 2000 2003 2006 2009 2012 2015 2018 2021 2024 2027 2030 2033 2036 2039 2042 2045 2048 2051 2054 2057 2060 2063 2066 2069 2072 2075 2078 2081 2084 2087 2090 2093 2096 2099 2102 2105 2108 2111 2114 2117 2120 2123 2126 2129 2132 2135 2138 2141 2144 2147 2150 2153 2156 2159 2162 2165 2168 2171 2174 2177 2180 2183 2186 2189 2192 2195 2198 2201 2204 2207 2210 2213 2216 2219 2222 2225 2228 2231 2234 2237 2240 2243 2246 2249 2252 2255 2258 2261 2264 2267 2270 2273 2276 2279 2282 2285 2288 2291 2294 2297 2300 2303 2306 2309 2312 2315 2318 2321 2324 2327 2330 2333 2336 2339 2342 2345 2348 2351 2354 2357 2360 2363 2366 2369 2372 2375 2378 2381 2384 2387 2390 2393 2396 2399 2402 2405 2408 2411 2414 2417 2420 2423 2426 2429 2432 2435 2438 2441 2444 2447 2450 2453 2456 2459 2462 2465 2468 2471 2474 2477 2480 2483 2486 2489 2492 2495 2498 2501 2504 2507 2510 2513 2516 2519 2522 2525 2528 2531 2534 2537 2540 2543 2546 2549 2552 2555 2558 2561 2564 2567 2570 2573 2576 2579 2582 2585 2588 2591 2594 2597 2600 2603 2606 2609 2612 2615 2618 2621 2624 2627 2630 2633 2636 2639 2642 2645 2648 2651 2654 2657 2660 2663 2666 2669 2672 2675 2678 2681 2684 2687 2690 2693 2696 2699 2702 2705 2708 2711 2714 2717 2720 2723 2726 2729 2732 2735 2738 2741 2744 2747 2750 2753 2756 2759 2762 2765 2768 2771 2774 2777 2780 2783 2786 2789 2792 2795 2798 2801 2804 2807 2810 2813 2816 2819 2822 2825 2828 2831 2834 2837 2840 2843 2846 2849 2852 2855 2858 2861 2864 2867 2870 2873 2876 2879 2882 2885 2888 2891 2894 2897 2900 2903 2906 2909 2912 2915 2918 2921 2924 2927 2930 2933 2936 2939 2942 2945 2948 2951 2954 2957 2960 2963 2966 2969 2972 2975 2978 2981 2984 2987 2990 2993 2996 2999 3002 3005 3008 3011 3014 3017 3020 3023 3026 3029 3032 3035 3038 3041 3044 3047 3050 3053 3056 3059 3062 3065 3068 3071 3074 3077 3080 3083 3086 3089 3092 3095 3098 3101 3104 3107 3110 3113 3116 3119 3122 3125 3128 3131 3134 3137 3140 3143 3146 3149 3152 3155 3158 3161 3164 3167 3170 3173 3176 3179 3182 3185 3188 3191 3194 3197 3200 3203 3206 3209 3212 3215 3218 3221 3224 3227 3230 3233 3236 3239 3242 3245 3248 3251 3254 3257 3260 3263 3266 3269 3272 3275 3278 3281 3284 3287 3290 3293 3296 3299 3302 3305 3308 3311 3314 3317 3320 3323 3326 3329 3332 3335 3338 3341 3344 3347 3350 3353 3356 3359 3362 3365 3368 3371 3374 3377 3380 3383 3386 3389 3392 3395 3398 3401 3404 3407 3410 3413 3416 3419 3422 3425 3428 3431 3434 3437 3440 3443 3446 3449 3452 3455 3458 3461 3464 3467 3470 3473 3476 3479 3482 3485 3488 3491 3494 3497 3500 3503 3506 3509 3512 3515 3518 3521 3524 3527 3530 3533 3536 3539 3542 3545 3548 3551 3554 3557 3560 3563 3566 3569 3572 3575 3578 3581 3584 3587 3590 3593 3596 3599 3602 3605 3608 3611 3614 3617 3620 3623 3626 3629 3632 3635 3638 3641 3644 3647 3650 3653 3656 3659 3662 3665 3668 3671 3674 3677 3680 3683 3686 3689 3692 3695 3698 3701 3704 3707 3710 3713 3716 3719 3722 3725 3728 3731 3734 3737 3740 3743 3746 3749 3752 3755 3758 3761 3764 3767 3770 3773 3776 3779 3782 3785 3788 3791 3794 3797 3800 3803 3806 3809 3812 3815 3818 3821 3824 3827 3830 3833 3836 3839 3842 3845 3848 3851 3854 3857 3860 3863 3866 3869 3872 3875 3878 3881 3884 3887 3890 3893 3896 3899 3902 3905 3908 3911 3914 3917 3920 3923 3926 3929 3932 3935 3938 3941 3944 3947 3950 3953 3956 3959 3962 3965 3968 3971 3974 3977 3980 3983 3986 3989 3992 3995 3998 4001 4004 4007 4010 4013 4016 4019 4022 4025 4028 4031 4034 4037 4040 4043 4046 4049 4052 4055 4058 4061 4064 4067 4070 4073 4076 4079 4082 4085 4088 4091 4094 4097 4100 4103 4106 4109 4112 4115 4118 4121 4124 4127 4130 4133 4136 4139 4142 4145 4148 4151 4154 4157 4160 4163 4166 4169 4172 4175 4178 4181 4184 4187 4190 4193 4196 4199 4202 4205 4208 4211 4214 4217 4220 4223 4226 4229 4232 4235 4238 4241 4244 4247 4250 4253 4256 4259 4262 4265 4268 4271 4274 4277 4280 4283 4286 4289 4292 4295 4298 4301 4304 4307 4310 4313 4316 4319 4322 4325 4328 4331 4334 4337 4340 4343 4346 4349 4352 4355 4358 4361 4364 4367 4370 4373 4376 4379 4382 4385 4388 4391 4394 4397 4400 4403 4406 4409 4412 4415 4418 4421 4424 4427 4430 4433 4436 4439 4442 4445 4448 4451 4454 4457 4460 4463 4466 4469 4472 4475 4478 4481 4484 4487 4490 4493 4496 4499 4502 4505 4508 4511 4514 4517 4520 4523 4526 4529 4532 4535 4538 4541 4544 4547 4550 4553 4556 4559 4562 4565 4568 4571 4574 4577 4580 4583 4586 4589 4592 4595 4598 4601 4604 4607 4610 4613 4616 4619 4622 4625 4628 4631 4634 4637 4640 4643 4646 4649 4652 4655 4658 4661 4664 4667 4670 4673 4676 4679 4682 4685 4688 4691 4694 4697 4700 4703 4706 4709 4712 4715 4718 4721 4724 4727 4730 4733 4736 4739 4742 4745 4748 4751 4754 4757 4760 4763 4766 4769 4772 4775 4778 4781 4784 4787 4790 4793 4796 4799 4802 4805 4808 4811 4814 4817 4820 4823 4826 4829 4832 4835 4838 4841 4844 4847 4850 4853 4856 4859 4862 4865 4868 4871 4874 4877 4880 4883 4886 4889 4892 4895 4898 4901 4904 4907 4910 4913 4916 4919 4922 4925 4928 4931 4934 4937 4940 4943 4946 4949 4952 4955 4958 4961 4964 4967 4970 4973 4976 4979 4982 4985 4988 4991 4994 4997 5000 5003 5006 5009 5012 5015 5018 5021 5024 5027 5030 5033 5036 5039 5042 5045 5048 5051 5054 5057 5060 5063 5066 5069 5072 5075 5078 5081 5084 5087 5090 5093 5096 5099 5102 5105 5108 5111 5114 5117 5120 5123 5126 5129 5132 5135 5138 5141 5144 5147 5150 5153 5156 5159 5162 5165 5168 5171 5174 5177 5180 5183 5186 5189 5192 5195 5198 5201 5204 5207 5210 5213 5216 5219 5222 5225 5228 5231 5234 5237 5240 5243 5246 5249 5252 5255 5258 5261 5264 5267 5270 5273 5276 5279 5282 5285 5288 5291 5294 5297 5300 5303 5306 5309 5312 5315 5318 5321 5324 5327 5330 5333 5336 5339 5342 5345 5348 5351 5354 5357 5360 5363 5366 5369 5372 5375 5378 5381 5384 5387 5390 5393 5396 5399 5402 5405 5408 5411 5414 5417 5420 5423 5426 5429 5432 5435 5438 5441 5444 5447 5450 5453 5456 5459 5462 5465 5468 5471 5474 5477 5480 5483 5486 5489 5492 5495 5498 5501 5504 5507 5510 5513 5516 5519 5522 5525 5528 5531 55

# VENTE DU MILLION

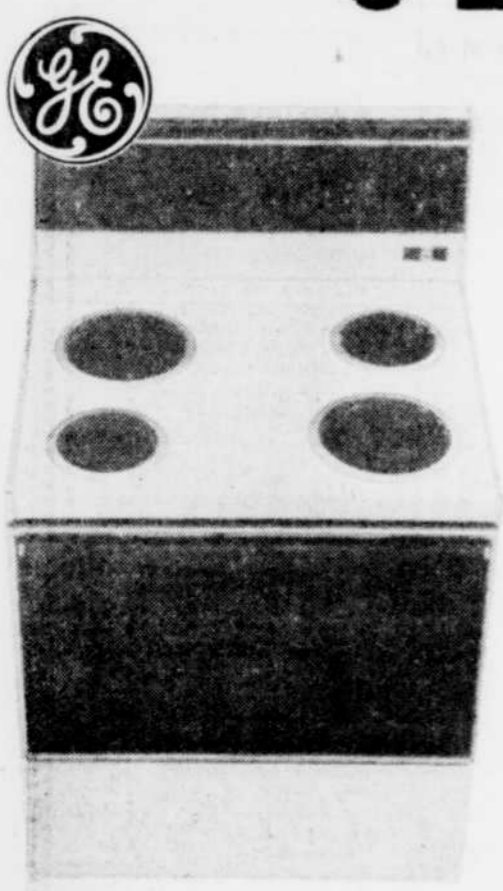


**DERNIÈRE SEMAINE**  
 PLUS DE 1000 ÉLECTROMÉNAGERS  
 À DES PRIX EXCEPTIONNELS  
**MEILLEUR PRIX**



**Futurs couples, profitez de cette grande vente pour meubler votre avenir à prix exceptionnels! Entreposage gratuit pendant 18 mois avec prix garantis.**

## GENERAL ELECTRIC



**LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE  
 TÉLÉPHONEZ-NOUS SANS FRAIS AU 1-800-463-4488**

**VENTE DU MILLION**  
**LOTO-MILLION** AMEUBLEMENTS TANGUAY

**PRIX INSTANTANÉS**

- 10 LAVE-VAISSELLE Frigidaire
- 12 PLAQUES JENNY-AIR
- 20 FOURS MICRO-ONDES GENERAL ELECTRIC
- 10 VIDÉOS ZENITH
- 10 TÉLÉVISEURS 14" ZENITH
- 100 BONS D'ACHATS DE 50,00\$ Provigo
- 138 RADIOS BALADEUSES Panasonic

**GRAND PRIX:**  
 Un voyage pour deux personnes à HAWAÏ  
 toutes dépenses payées

**40,000\$ DE PRIX À GAGNER**



**LÉVIS** Place Tanguay 833-4511  
**BEAUPORT** 535, boul. Ste-Anne 667-6282  
**CARREFOUR LES SAULES** 1935, boul. Masson 871-4411

*La vente du million, une grande vente...*